



www.grandpontarlier.fr

Rapport d'orientation budgétaire

Conseil Communautaire du 14 novembre 2025

Préambule

Étape incontournable du cycle budgétaire, le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a pour objectif de préparer l'examen du budget de l'année à venir, en permettant aux membres du Conseil Communautaire d'en saisir les enjeux et de discuter des choix déterminants pour le Grand-Pontarlier.

Prévu par l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ce débat se tient dans un délai de 10 semaines avant le vote du budget primitif. Le rapport qui sert de support au Débat doit contenir :

- Les orientations budgétaires concernant l'évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement,
- La présentation des engagements pluriannuels,
- Une information relative à la structure et la gestion de l'encours de dette et les perspectives pour le projet de budget,
- Une information relative au personnel de la collectivité,
- Les objectifs de la collectivité en matière d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et de besoin de financement annuel.

Ce rappel du cadre législatif ne doit pas faire oublier la portée du DOB pour le Grand-Pontarlier.

Depuis plusieurs années la CCGP s'est engagée dans un projet de territoire visant à structurer son aménagement et renforcer son attractivité. Les orientations budgétaires 2025 illustrent la volonté de la CCGP de poursuivre résolument ce projet de développement.

Qu'il s'agisse de mobilités, d'urbanisme, d'économie, d'habitat, de gestion de l'eau, de l'assainissement ou des déchets, du déploiement d'équipements culturels, sportifs ou sociaux structurants la CCGP continuera de déployer chacune de ses stratégies qui constituent autant de moteurs de transformation du territoire.

Face à un environnement macroéconomique morose et incertain, une situation géopolitique chaotique et face aux attentes plus prégnantes des citoyens et acteurs du territoire, la CCGP devra se montrer inventive pour répondre au défi que constituent les investissements massifs à venir, dans un contexte de raréfaction des ressources, de perte d'autonomie financière et de nouveaux barèmes des coûts.

A la suite des éléments de contexte liés à l'environnement économique, législatif et financier dans lequel se construit le budget 2025, le présent rapport exposera les orientations budgétaires pour les grandes politiques publiques mises en œuvre par la CCGP. La dernière partie portera sur la situation de la dette et l'évolution des ressources humaines de la CCGP.

SOMMAIRE

	Page
1. Quels sont les éléments de contexte national du DOB 2025 ?	2
2. Quels sont les éléments de contexte spécifiques à la CCGP ?	25
3. Quelles sont les orientations budgétaires qui en découlent pour 2025 ?	21
4. Annexes	57

1. DOB CCGP 2025

LE CONTEXTE NATIONAL

Quels éléments impactant
pour 2025 ?

1. Le contexte économique

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE :

QUELLES HYPOTHÈSES DE CROISSANCE POUR LA CONSTRUCTION DU BUDGET NATIONAL ?

Une croissance économique porteuse permet de financer davantage de dépenses publiques sans augmenter la dette. Elle peut contribuer à réduire les déficits publics, en augmentant les recettes fiscales et en diminuant les besoins de dépenses sociales. A l'inverse, une croissance faible ou négative conduit l'Etat à augmenter sa dette pour maintenir ses services et/ou réduire ses dépenses. C'est ce second scénario qui prévaut pour le budget 2025.

- ▲ Une croissance limitée à 0,9% en 2023
- ▲ Une croissance de 1,1% en 2024 et 2025,
- ▲ Le niveau de croissance se normalise toutefois, après le rebond post-covid.

PIB en volume	2024	2025
PLF 2025	+1,1%	+1,1%
Pacte de Stabilité (avril 2024)	+1,0%	+1,4%
LPFP 2023-2027 (nov 2023)	+1,4%	+1,7%
<hr/>		
Banque de France (Sept 2024)	+1,1%	+1,2%
Consensus éco (Sept 2024)	+1,1%	+1,1%
OCDE (Sept 2024)	+1,1%	+1,2%
FMI (Juillet 2024)	+0,9%	+1,3%
Com. Européenne (mai 2024)	+0,7%	+1,4%

* Tous les tableaux figurants dans ce chapitre « contexte national » sont issus de la note PLF du cabinet FCL

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE :

QUELLES HYPOTHÈSES DE NIVEAU D'INFLATION ?

L'inflation joue aussi son rôle sur le niveau des déficits et de l'endettement. Avec des prix qui augmentent, l'inflation élargit l'assiette fiscale et permet à l'Etat d'engranger des recettes supplémentaires. Cet effet peut être tempéré par une baisse possible de la consommation et un renchérissement du coût des dépenses publiques (ex : indexation des prestations sociales), ce qui peut accroître le déficit budgétaire si les recettes fiscales ne suivent pas le rythme des dépenses. L'inflation joue également sur le niveau d'endettement public car elle diminue la valeur réelle des dettes existantes mais peut renchérir le coût des nouveaux emprunts. Compte tenu de ses effets complexes, un point d'équilibre est toujours recherché, autour d'une cible à 2%.

- ▲ **L'inflation est passé sous la barre des 2% au cours de l'année 2024, avec une forte baisse en septembre 2024 portée par la baisse des prix de l'énergie.**
- ▲ **Le Gouvernement table sur une normalisation de l'inflation en 2025 autour de 1,8%.**

Le Haut Conseil des Finances Publiques considère que la prévision d'inflation « est un peu élevée », compte tenu des facteurs baissiers qui pourraient intervenir (modération des salaires, repli des prix énergétiques, stabilité des prix alimentaires

- ▲ **La revalorisation forfaitaire des valeurs locatives pourrait donc être inférieure à 2% en 2025.**

Prévisions d'inflation 2025 : comparaison prévisions
Gouvernements et autres organismes

Inflation	2024	2025
PLF 2025	+2,1%	+1,8%
Pacte de Stabilité (avril 2024)	+2,5%	+1,7%
LPFP 2023-2027 (nov 2023)	+2,5%	+2,0%
Banque de France (Sept 2024)	+2,5%	+1,5%
Consensus éco (Sept 2024)	+2,5%	+1,9%
OCDE (Sept 2024)	+2,4%	+1,9%
Com. Européenne (mai 2024)	+2,5%	+2,0%
FMI (avril 2024)	+2,4%	+1,8%

1. DOB CCGP 2025

LE CONTEXTE NATIONAL

Quels éléments impactant
pour 2025 ?

1. Le contexte économique
2. **Le contexte budgétaire national**

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

LE CONTEXTE IMPOSE PAR LA SITUATION DES COMPTES PUBLICS DÉGRADÉS

Le contexte budgétaire national est marqué par une situation des comptes publics particulièrement dégradés . Après une détérioration des comptes en 2023, le Gouvernement s'attend à un nouveau « dérapage » en 2024.

▲ La situation en 2023 :

- Le **déficit public** s'établit à 5,5% au-delà des 4,9% prévus dans le cadre de la loi de finances initiale (LFI) 2024.
- **Cet écart de prévision concerne peu le bloc local** : ce dérapage concerne, en premier lieu, le budget de la sécurité sociale et celui de l'Etat et plus marginalement les administrations locales.
- Le besoin de financement des collectivités locales s'établit à 5,5 Md€ contre un excédent de financement en 2022. Cet écart de 8,5 Md € représente 30% de l'augmentation du déficit en 2023.
- Il faut toutefois relativiser cette situation : les **collectivités locales** ne représentent que **3,6% du besoin de financement** des administrations publiques alors qu'elle représente en 2023 près de **18% de la dépenses publiques et 47% de l'investissement publique**
- L'augmentation en 2023 du besoin de financement des APUL s'explique à 75% par une augmentation de l'investissement et pour 25% par une baisse de l'autofinancement.
- Les collectivités locales présentent en effet une Capacité d'Autofinancement positive alors que l'Etat affiche un déficit de la section de fonctionnement depuis 1991.

	en % PIB		en milliards d'euros (Md€)		Variation
	2022	2023	2022	2023	en Md€
Solde public					
Adm.Publiques Centrales	-5,0%	-5,5%	-133,0	-156,4	-23,5
APUL (1)	0,0%	-0,4%	-1,1	-9,9	-8,9
<i>dont collectivités locales</i>	0,1%	-0,2%	3,0	-5,5	-8,5
<i>dont ODAL (2)</i>	-0,2%	-0,2%	-4,0	-4,4	-0,4
Sécurité Sociale	0,3%	0,4%	8,2	11,5	+3,3
Ensemble	-4,7%	-5,5%	-125,8	-153,9	-28,2

(1) Administrations Publiques Locales (2) Organismes Divers d'Action Locales

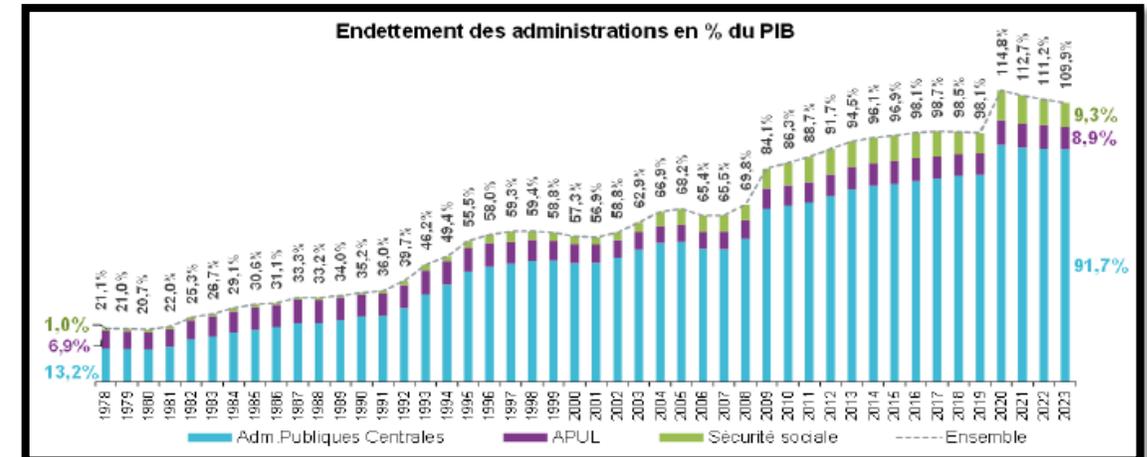
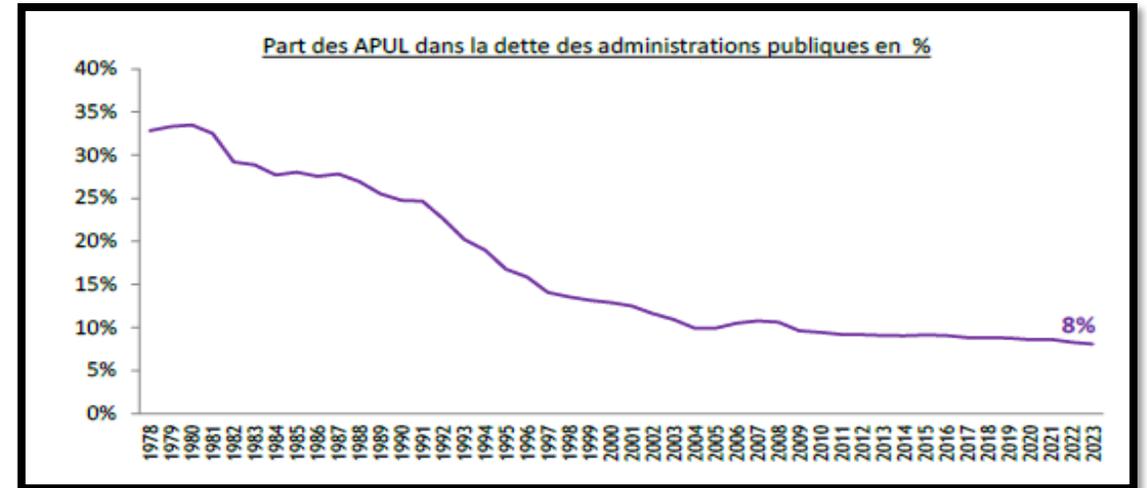
1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

LE CONTEXTE IMPOSE PAR LA SITUATION DES COMPTES PUBLICS DÉGRADÉS

▲ La situation en 2023 :

- **L'endettement public** se situe à un niveau élevé. Il a augmenté de 148 Md€ dont 6 Md€ pour les APUL, pour atteindre 3 101 Md€.
- Les APUL ne représentent que 8% de cette dette, celle-ci étant essentiellement portée par les Administrations Publiques Centrales. Cette proportion dans la dette publique nationale reste inférieure à 9% depuis 15 ans.



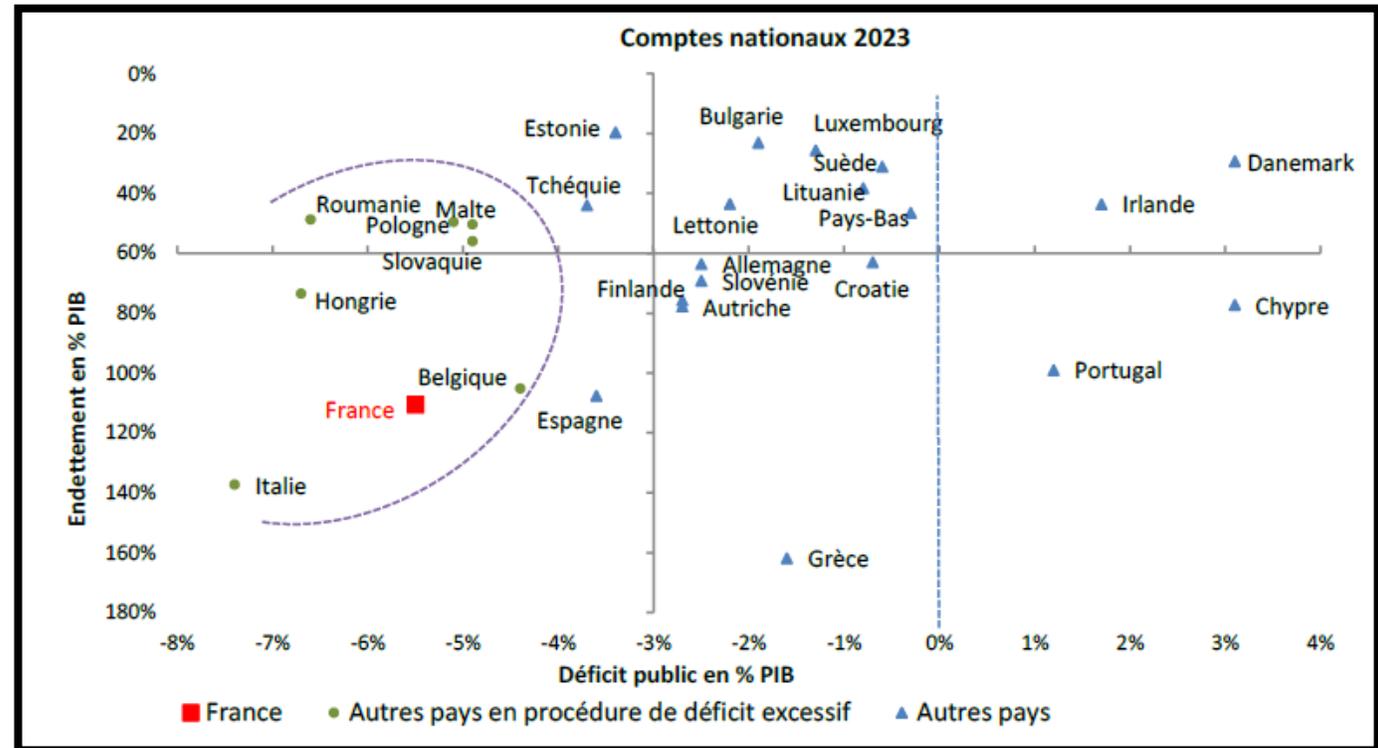
1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

LE CONTEXTE IMPOSE PAR LA SITUATION DES COMPTES PUBLICS DÉGRADÉS

▲ La situation en 2023 :

- Cette situation dégradée a conduit l'Europe à déclencher **une procédure pour déficit excessif**.
- Les Etats visés par ce type de procédure doivent soumettre à la Commission Européenne un plan budgétaire à moyen terme.
- En retour, celle-ci présentera une trajectoire de référence pour l'évolution des dépenses devant permettre un ajustement structurel d'au moins 0,5% du PIB / an.
- Le non-respect d'une trajectoire de redressement **expose la France à des sanctions** allant jusqu'à 0,1% du PIB par an soit environ 2,8 Md€ / an.



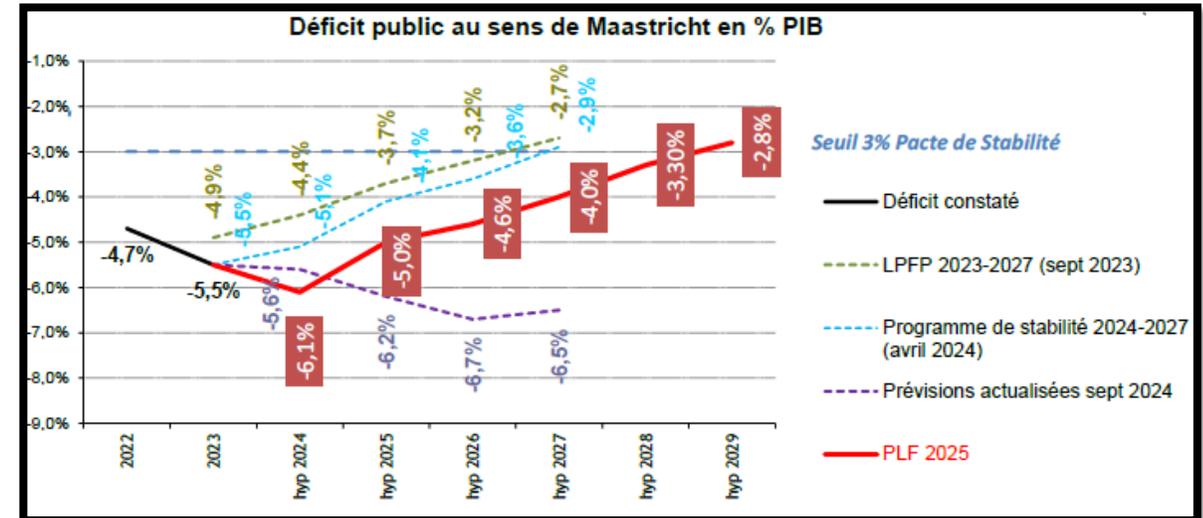
1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

LE CONTEXTE IMPOSE PAR LA SITUATION DES COMPTES PUBLICS DÉGRADÉS

▲ La trajectoire de redressement des finances publiques 2024-2025

- Un dérapage particulièrement important attendu en 2024, au-delà de 6,1%.
- Le Gouvernement évalue désormais le déficit public 2024 à 179 Md€ contre 139 Md€ en LFI 2024.
- Les collectivités locales sont pointées du doigt par le gouvernement.
- En ce qui concerne les APUL, le déficit 2024 a été réévalué à -16 Md€ pour les collectivités locales contre un déficit prévisionnel de -1,8 Md€ pour les collectivités locales, soit un écart de 14,2 Md€.
- L'endettement resterait durablement élevé.



Déficit public en % du PIB			
	2023	PLF 2025	
		2024	2025
Adm.Publiques Centrales	-5,5%	-5,4%	-4,7%
APUL (1)	-0,4%	-0,7%	-0,7%
Sécurité Sociale	0,4%	0,0%	0,2%
Ensemble	-5,5%	-6,1%	-5,2%

(1) Administrations Publiques Locales

Evolution de la dépense publique en volume			
	2023	2024	2025
Adm.Publiques Centrales	-3,9%	-0,6%	+1,1%
APUL (1)	+2,4%	+4,8%	+0,2%
Sécurité Sociale	-0,1%	+3,2%	+0,6%
Ensemble	-1,0%	+2,1%	+0,7%

(1) Administrations Publiques Locales

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE NATIONAL

LE CONTEXTE IMPOSE PAR LA SITUATION DES COMPTES PUBLICS DÉGRADÉS

▲ Les principaux ajustements proposés dans le cadre du projet de Loi de Finances 2025

- 60,6 Md € de mesures dont 41,3 Md€ en dépenses au sein desquelles plusieurs d'entre elles auront un impact sur les collectivités locales :
 - Hausse du taux de la CNRACL de 4 points,
 - Mesures ciblées sur les collectivités locales pour une estimation du gouvernement de 5 Md€.
- 19,3 Md€ de hausse de recettes.

TOTAL DES MESURES - Md€		60,6
Moindres dépenses par rapport au tendenciel		41,3
Moindres dépenses de l'Etat et de ses opérateurs		21,5
dont mesures non documentées à venir par amendement		5
Rétablissement des comptes de la Sécurité Sociale		14,8
dont réduction du déficit de la CNRACL		2,3
dont report au 1er juillet de l'indexation des retraites		3,6
dont réduction de dépenses fiscales		4,7
dont freinage de la trajectoire des dépenses d'assurance maladie		3,8
Modération des dépenses des collectivités locales		5
dont Prélèvement fonds de réserve		3
dont Gel de la TVA		1,2
dont Réduction du FCTVA		0,8
Hausse des recettes		19,3
Hausse des contributions sur les entreprises		13,6
dont contrib. exceptionnelle sur les bénéfices des gdes entreprises		8
dont mesures non documentées à venir par amendement		1,5
dont suspension de la baisse de la CVAE		1,1
Fiscalité des particuliers		5,7
dont contribution temporaire sur les très hauts revenus		2
dont hausse des taxes sur l'énergie		3

1. DOB CCGP 2025

LE CONTEXTE NATIONAL

Quels éléments impactant
pour 2025 ?

1. Le contexte économique
2. Le contexte budgétaire national
- 3. Le projet de loi de finances**

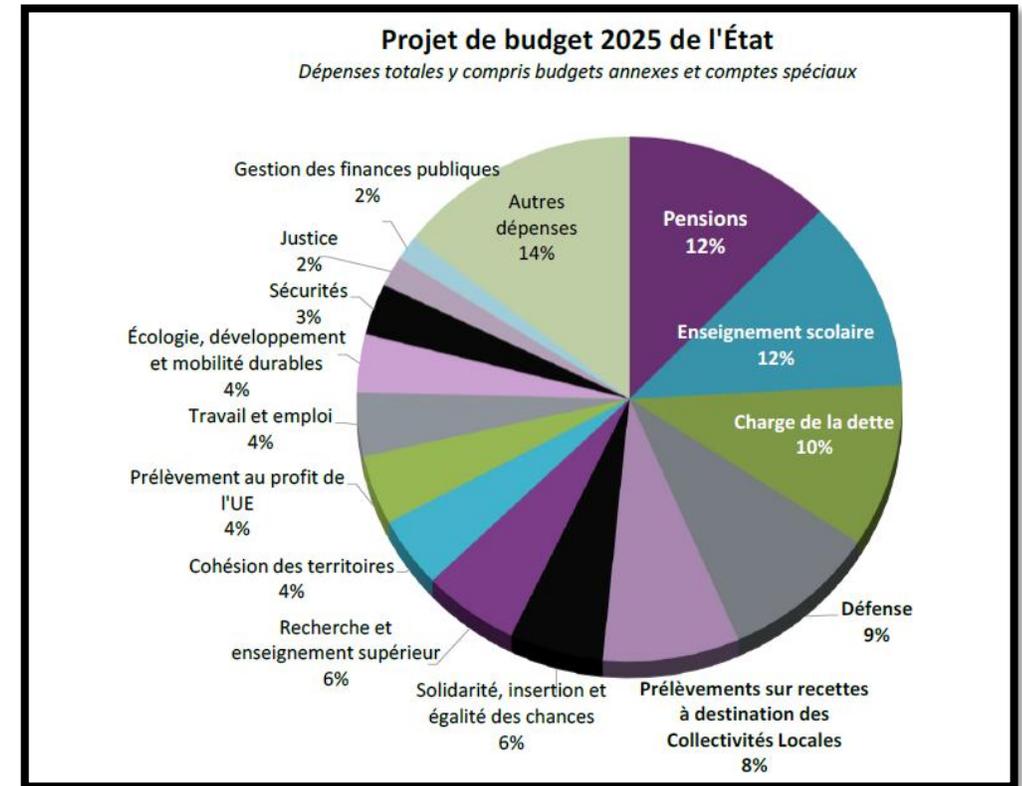
1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

LE BUDGET GLOBAL DE L'ETAT

Dans sa version initiale, le projet de budget de l'Etat laisse apparaitre un déficit de plus de 140 Md€. Le périmètre cible serait de 545,5 Md€ en baisse de 1,1% par rapport à la LFI 2024. Les pensions et la charge de la dette induisant à elles seules une progression de ce périmètre de 0,7% en 2025, ce qui signifie que les autres dépenses doivent baisser de 1,8% pour arriver à la cible proposée.

DEPENSES				RECETTES					
Md€	PLF 2024	PLF 2025	évol	Md€	PLF 2024	PLF 2025	évol		
Charges de personnel	153,5	157,1	3,6	+ 2,3%	Impôts et Taxes	345,1	353,2	+8,1	+ 2,3%
Autres dép. hors frais financiers et reversement	205,9	205,3	-0,6	- 0,3%	Autres recettes	17,7	19,1	+1,4	+ 8%
Dépenses de gestion courante	359,4	362,4	3,0	+ 0,8%	Total recettes de fonction.	362,8	372,3	+9,5	+ 2,6%
Reversement de recettes aux coll.locales (hors FCTVA)	37,7	37,3	-0,4	- 1,1%	Déficit de la section de fonctionnement	108,1	105,6	-2,5	- 2%
Revers de recettes à l'Union Européenne	21,6	23,3	1,7	+ 7,9%	Emprunts nouveaux	285,0	300,0	+15	+ 5%
Reversement de recettes	59,3	60,6	1,3	+ 2,2%	Cession d'immob. financières	0,2	0,9	+1	ns
Frais financiers	52,2	54,9	2,7	+ 5,2%	Autres recettes d'invest.	14,7	13,2	-1	- 10%
Total dépenses de fonctionnement	470,9	477,9	7,0	+ 1,5%	Total recettes d'invest.	299,9	314,1	+14,2	+ 4,7%
Déficit de la section de fonctionnement	108,1	105,6	-2,5	-2,3%	Déficit budgétaire	144,5	142,1	-2,4	- 1,7%
Remboursement d'emprunts et autres charges de trésorerie	155,2	171,1	+16	+ 10%					
Dépenses d'investissement	28,8	30,3	+2	+ 5%					
Participations	7,7	6,2	-2	- 19%					
Autres opérations financières	0,1	0,9	+1						
Total dépenses d'investissement	299,9	314,1	14,2	+ 4,7%					



1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES AU REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS

Le total de l'effort demandé aux collectivités locales est supérieur aux 5 Md€ annoncés, lesquels ne comprennent pas par exemple le chiffrage de la hausse des taux CNRACL ni la baisse de certains concours. Selon les premières estimations, le montant de l'effort financier demandé aux collectivités locales serait de 6,8 Md€. **Cet effort est colossal. A titre de comparaison, la baisse de la DGF 2014-2017 : -11Mds sur 3 ans. PLF 2025 = plus de 50% de cet effort sur 1 an.**

▲ Le prélèvement au profit d'un fonds de réserve

- Concerne les plus grosses collectivités (dépenses de fonctionnement > 40 M€).
- La CCGP n'est pas concernés, mais ses partenaires (Région, Département), oui.
- Plafonné à 2% des recettes réelles de fonctionnement.
- Activé en cas de déficit public des collectivités locales.
- Réserve pour péréquation locale.

▲ Le Gel des fractions de TVA

- En 2025, la TVA sera versée en N sur la base du produit perçu en N-1.
- Cette disposition entraine une année blanche en 2025.
- L'affectation de la dynamique de TVA n'est pas modifiée à compter de 2026.

▲ La réduction du FCTVA

- Suppression du FCTVA pour les dépenses de fonctionnement
- Abaissement du taux de compensation de 16,404 % à 14,85%
- Applicable aux attributions versées à compter de 2025

▲ L'augmentation des cotisations à la CNRACL

- Hausse de 4 points en 2025
- Hausse qui sera suivie de mesure complémentaire à compter de 2026 dans une trajectoire de retour à l'équilibre qui n'a pas été communiquée

▲ La baisse des concours financiers de l'État

- Les concours financiers hors fonds vert, sont attendus en baisse de 163 M€

Estimation de l'impact des mesures de contribution au redressement des comptes publics

M€	Prélèvement 2%	Gel TVA valeur 2025	Baisse FCTVA valeur 2023	Hausse 4 points CNRACL estimation valeur 2023	Sous total 4 mesures principales	Evolution concours financiers hors fonds vert	Sous total 4 mesures principales
Communes	-630	-40	-460	-759	-1 889		
EPCI	-463	-370	-193	-228	-1 253		
Bloc communal	-1 093	-409	-653	-987	-3 142	64	-3 078
Départements	-1 074	-592	-163	-231	-2 059	-39	-2 098
Régions&CTU	-529	-474	-64	-81	-1 149	-189	-1 337
Syndicats			-43	-51	-94		-94
Autres (EPL...)			-23	-189	-212		-212
Ensemble	-2 696	-1 475	-947	-1 539	-6 656	-163	-6 819

Estimation de l'impact d'une hausse de 4 points du taux CNRACL

	Impact sur le chap.012	Impact sur les DRF
Communes	+1,4%	+0,7%
Départements	+1,6%	+0,3%
EPCI	+1,4%	+0,3%
Régions&CTU	+1,7%	+0,3%
Syndicats	+0,8%	+0,2%
Autres	+1,2%	+0,8%
Ensemble	+1,4%	+0,5%

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES AU REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS

COUT ESIME POUR LA CCGP DES MESURES PROJET DE LOI DE FINANCES : 268 772 €

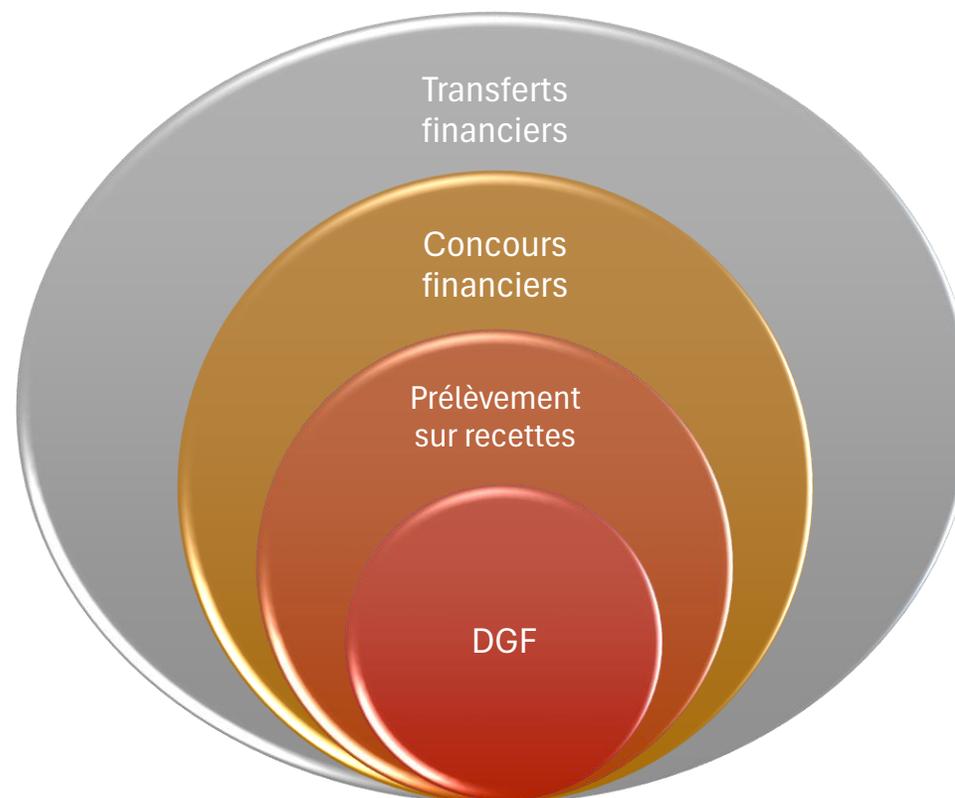
Nom indicateur	2023	2024	2025
Prelevement Fonds de reserve 2% valeur 2023			0,00
Impact gel TVA 2025			124 348
Perte FCTVA -valeur 2023			23 712
dont perte FCTVA - budget principal valeur 2023			23 712
dont FCTVA fonctionnement (BP)			11 505
dont FCTVA investissement (BP)			12 208
dont perte FCTVA - budgets annexes valeur 2023			0,00
dont FCTVA fonctionnement (BA)			0,00
dont FCTVA investissement (BA)			0,00
Hausse 4 points CNRACL estimation valeur 2023			120 712
dont impact CNRACL budget principal			94 005
dont impact CNRACL budgets annexes			26 707
TOTAL impact mesures PLF 2025			268 772

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT

Rappel du fonctionnement des transferts financiers de l'Etat vers les collectivités locales



1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT

L'enveloppe des concours de l'État au bloc communal comprend les prélèvements sur recettes au profit des collectivités locales, les crédits relevant de la mission « Relations avec les collectivités territoriales et le FCTVA. Hors TVA, l'enveloppe des concours est plafonnée. Pour 2025, l'ensemble des concours financiers de l'Etat est en baisse de 164 M€.

- ▲ **Si l'enveloppe de la DGF est stabilisée, le PLF 2025 acte la disparition de concours « exceptionnels »** tels que la compensation des prix de l'énergie ou la revalorisation du point d'indice (-400 M€),
- ▲ **Si on retire de l'enveloppe des concours les mesures liées à la baisse du FCTVA**, nous estimons que les enveloppes structurelles sont **en recul de 164 M€**.
- ▲ **Hors enveloppe des concours, baisse des crédits destinés au fonds verts : réduction de 1,5 Md€ en Autorisation d'Engagement mais stabilité des crédits en Crédits de Paiement en 2025.**

En millions d'euros	LFI 2024	PLF 2025	Delta	
DGF	27 245	27244,7	- 0,30	0,0%
TVA "DGF" DES REGIONS	5 272	5272	-	0,0%
AUTRES DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT	1 472	1472	-	0,0%
AUTRES DOTATIONS D'INVESTISSEMENT	2 968	2968	-	0,0%
AUTRES CONCOURS PLAFONNES	10 355	9659,2	- 695,80	-6,7%
COMPENSATION FISCALES HORS VARIABLES D'AJUSTEMENT	664	711	47,00	7,1%
PERIMETRES DES VARIABLES D'AJUSTEMENT	3 539	3052	- 487,00	-13,8%
ENVELOPPE PLAFONNEE DES CONCOURS DE L'ETAT	47 313	46616	- 697,00	-1,5%
AUTRES CONCOURS NON PLAFONNES (DONT FCTVA)	7 385	7127	- 258,00	-3,5%
TOTAL CONCOURS DE L'ETAT	54 698	53743	- 955,00	-1,7%

Estimation de l'évolution des concours 2024 hors FCTVA et mesures exceptionnelles 2023 - M€

M€	Avant baisse variables d'ajustement	Baisse variables d'ajustement	TOTAL
Communes et EPCI	+324	-259	+64
Départements	0	-39	-39
Régions	+0	-189	-189
Ensemble	+323	-487	-164

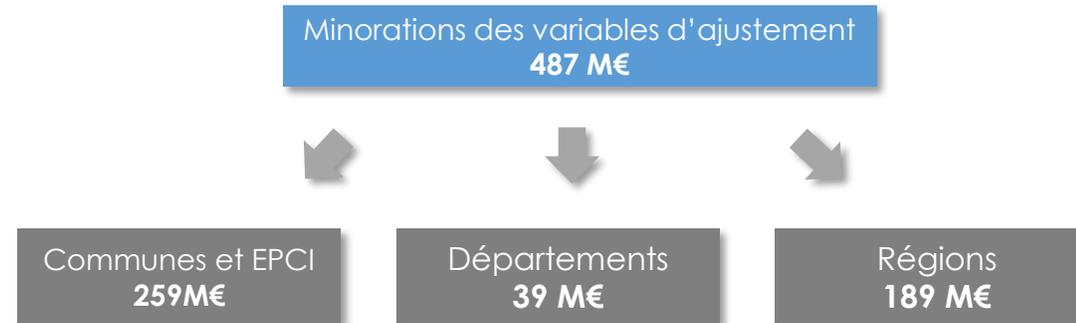
1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT

Pour rester dans l'enveloppe des concours plafonnés, les variables d'ajustements seront mises en œuvre. **Le montant du prélèvement sur les variables d'ajustement passe de 47M€ en 2024 à 487 M€ en 2025.**

Toutes les catégories de collectivités ne sont pas concernées à la même hauteur, le bloc communal semblant « préservé » notamment en raison de l'augmentation de la compensation liée à la réduction de 50% des valeurs locatives (+6,8% prévu par le PLF). Par ailleurs, au sein d'une même catégorie, l'évolution n'est pas uniforme, la baisse des variables d'ajustement étant réalisée au prorata des recettes de fonctionnement.



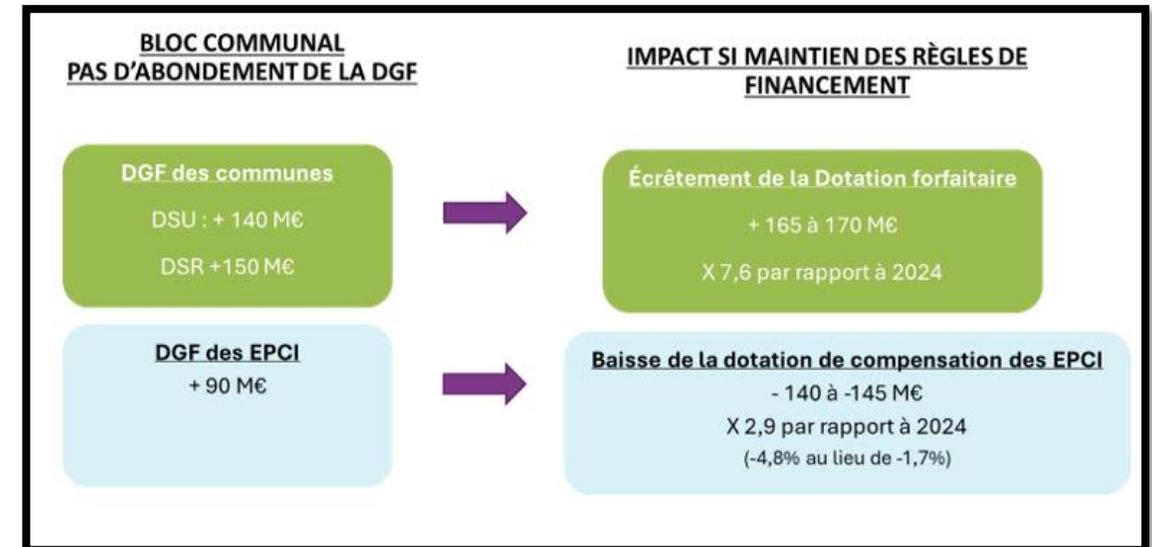
	LFI 2024			PLF 2025		
	Montant	Evol - M€	Evol - %	Montant M€	Evol - M€	Evol - %
Communes et EPCI	1 450	-27	-1,8%	1 191	-259	-17,9%
Compens.pertes liées au relèvement du seuil d'assujettissement au VT	48	0	-	48	0	-
DCRTP des communes	240	-3	-1,2%	188	-52	-21,6%
DCRTP des EPCI	890	-12	-1,3%	741	-150	-16,8%
Fonds de garantie des FDPTP	272	-12	-4,2%	214	-58	-21,3%
Départements	1 606	-20	-1,2%	1 567	-39	-2,4%
Dotations de compensation d'exonérations	362	0	-	362	0	-
DCRTP des départements	1 243	-20	-1,6%	1 204	-39	-3,1%
Régions	483	0	-	294	-189	-39,1%
Dotations de compensation d'exonérations	16	0	-	16	0	-
DCRTP	467	0	-	278	-189	-40,4%
TOTAL	3 539	-47	-1,3%	3 052	-487	-13,8%

1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT > ZOOM SUR LA DGF

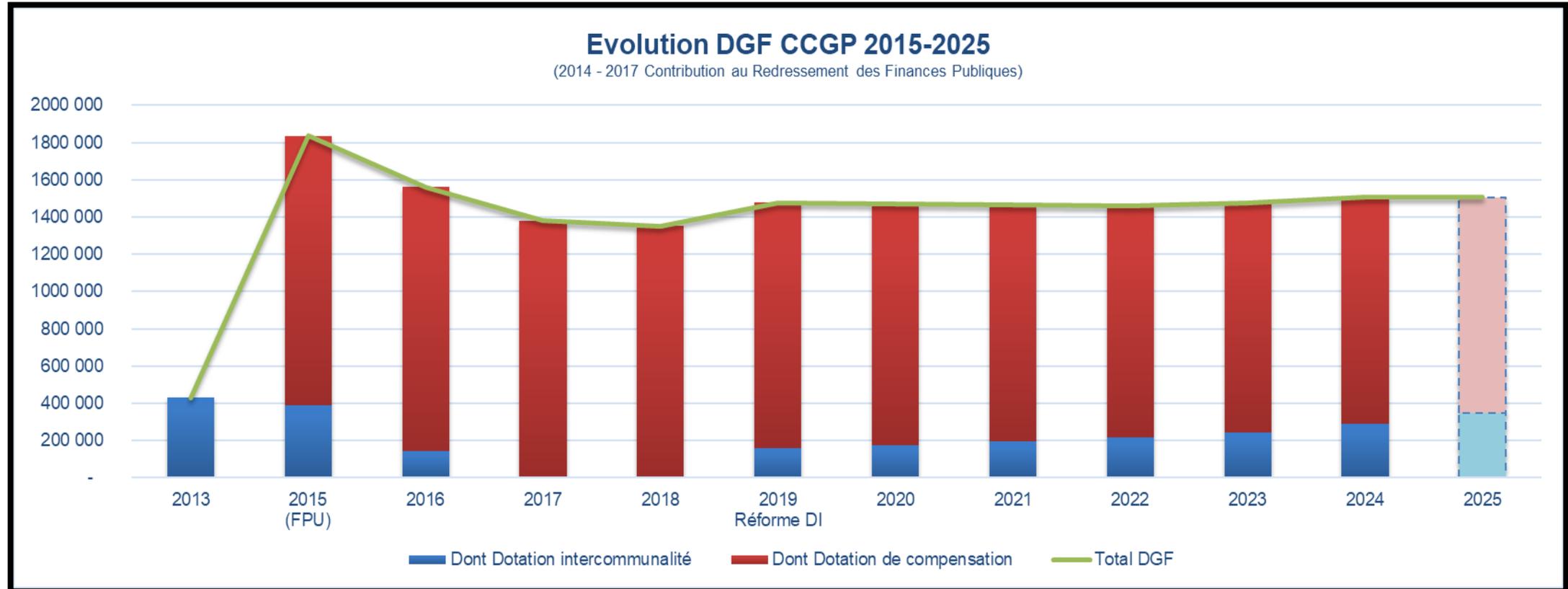
- ▲ **Gel de la DGF**
- ▲ **Augmentation des dotations de péréquation de +290 M€, avec :**
 - + 90 M€ de DSU,
 - +100 M€ de DSR avec fléchage de 60% de l'évolution vers la fraction cible (non concernés)
- ▲ **Compte tenu de l'absence d'abondement de la DGF**, la poursuite de cette hausse de la péréquation va se traduire par une plus forte pression sur l'écrêtement de la dotation des communes et **sur la dotation de compensation des EPCI.**



1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT > ZOOM SUR LA DGF



1. LE CONTEXTE NATIONAL DU DOB

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2025

MESURES CONCERNANT LA FISCALITÉ

▲ **Suppression de certains taux réduits de TVA sur les opérations liées au chauffage**

L'article 10 propose des modifications significatives visant à aligner le cadre fiscal français sur les objectifs européens en matière de transition énergétique. En excluant les chaudières fossiles du bénéfice des taux réduits de TVA et en intégrant des énergies renouvelables, cet article amène notamment les collectivités à privilégier les énergies renouvelables dans leur politique d'investissements énergétiques à venir.

Cette mesure entraînerait une hausse du produit de TVA National d'environ 150M€, soit +0,05% de produit supplémentaire.

▲ **Mesures aménageant la réforme des locaux professionnels,**

Avec la réforme sur les valeurs locatives des locaux professionnels, a été mis en place le dispositif de « planchonnement ». Celui-ci, permet de réduire de moitié la variation à la hausse ou à la baisse entre l'ancienne valeur locative et la nouvelle issue de la réforme de 2017.

Le projet de loi de finances pour 2025 apporte des modifications mineures visant à changer la rédaction du texte initial afin que le dispositif de « planchonnement » ne comporte plus d'ambiguïté sur les valeurs locatives à comparer. Il s'agit de celle non révisée en date du 1^{er} janvier 2017 avec celle révisée à cette même date.

2. DOB CCGP 2025

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE LOCAL

2. LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE LOCAL DU DOB

LA PROSPECTIVE BUDGETAIRE PLURIANNUELLE 2023-2032

- ▲ **Le budget 2025 s'inscrira dans le cadre de la trajectoire dessinée par la prospective budgétaire pluriannuelle jusqu'à 2032, présentée au Bureau du 3 octobre dernier :**
- ▲ **Il prendra en compte les principaux enseignements issus qui y figurent, en intégrant notamment une marge de prudence rendues nécessaires par le contexte national évoquée précédemment et les incertitudes à court-moyen terme :**
 - Un quart des recettes de fonctionnement sensibles à la conjoncture économique (Quote-part de TVA),
 - Ces recettes ne sont plus à la main de la CCGP et ne constituent plus pour elle un levier activable
 - Une progression du produit fiscal de 2,3%/an en moyenne entre 2025 et 2032, en intégrant les nouveaux programmes immobiliers,
 - Un besoin de financement des investissements de 46 M€ sur la période 2024-2032, soit 5,1 M€/an en moyenne,
 - Un endettement qui progresserait de 10 M€ sur la période 2024-2032,
 - Une capacité de désendettement supérieur à 8 ans en 2027 (après les gros investissements pour redescendre à 4 ans en fin de période.
- ▲ **Nous gardons en mémoire, les préconisations de la prospective précédente, à savoir : pour financer l'intégralité de la PPI, et écarter tout aléas pouvant, à court-moyen terme, entraîner une hausse des dépenses ou des moindres recettes, il faudrait améliorer la section de fonctionnement d'environ 0,8 M€ sur la période 2025-2027 (soit +0,2 M€/an).**

2. LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE LOCAL DU DOB

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS & INDICATEURS FINANCIERS 2024

- ▲ Les projections de réalisation 2024 estimées à septembre 2024, permettent d'envisager le financement des dépenses d'équipement de l'exercice 2024 sans appel à l'emprunt (hors dépenses d'équipement du Centre Technique Intercommunal (CTI)).
- ▲ Comme les années précédentes, le résultat prévisionnel devrait venir alimenter la provision pour le financement du centre aquatique dont l'opération est évaluée dans à 30 M€

Résultat prévisionnel 2024	
Total Dépenses	7 229 432,75 €
Total Recettes	13 673 695,64 €
Solde Fonctionnement	6 444 262,89 €
Total Dépenses	602 837,71 €
Total Recettes	1 034 057,72 €
Solde Investissement	2 068 115,44 €
SOLDE	8 512 378,33 €

Pour mémoire, résultats prévisionnels 2023	
Recettes de fonctionnement	28 713 141 €
Dépenses de fonctionnement	21 161 226 €
Solde de fonctionnement	7 551 915 €
Recettes d'investissement	3 198 992 €
Dépenses d'investissement	3 893 837 €
Solde d'investissement	- 694 845 €
Résultat global de clôture	6 857 069 €

2. LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE LOCAL DU DOB

RÉSULTATS PRÉVISIONNELS & INDICATEURS FINANCIERS 2024

- ▲ La bonne santé financière s'illustre dans les indicateurs financiers ci-contre, avec notamment une capacité financière inférieure à 1 an.
- ▲ La CCGP se prépare depuis plusieurs années à faire face à des investissements importants.
- ▲ Le niveau de ces ratios constitue l'un des éléments de sa préparation.

Indicateurs financiers prévisionnels 2024

	Prévisions 2024
Recettes réelles de fonctionnement	33 315 784,74 €
Dépenses réelles de fonctionnement	21 197 695,56 €
Epargne brute	12 118 089,19 €
Amortissement du capital	611 500,00 €
Epargne nette	11 506 589,19 €
En cours de la dette au 31/12/2024	3 894 524,17 €
Capacité de désendettement en année	0,34

Pour mémoire

Indicateurs financiers prévisionnels 2023

	Prévisionnel 2023
Recettes réelles de fonctionnement	28 569 678 €
Dépenses réelles de fonctionnement	20 485 882 €
Epargne brute	8 083 796 €
Amortissement du capital	687 700 €
Epargne nette disponible	7 396 096 €
En cours de dette au 31/12	4 005 866 €
Capacité de désendettement (en année)	0,50

3. DOB CCGP 2025

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

LES GRANDS PRINCIPES

La CCGP s'est engagé depuis plusieurs années dans un projet de territoire visant à structurer son aménagement et renforcer son attractivité.

Avec le budget 2025, la CCGP poursuivra résolument la mise en œuvre de ses ambitions, que ce soit pour la réalisation des grands équipements, ou en matière d'urbanisme, de développement économique, de rayonnement culturel et touristique ou de mobilités ou encore pour la gestion de l'eau, de l'assainissement et des déchets.

Pour garder ce cap, les orientations budgétaires s'articuleront autour des priorités suivantes :

- ▲ Mettre en œuvre le programme d'investissement ambitieux préparé depuis plusieurs années, en premier lieu desquels, le centre aquatique,
- ▲ Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur de l'eau potable,
- ▲ Poursuivre le renouvellement et de la modernisation des réseaux et ouvrages d'assainissement,
- ▲ Poursuivre les investissements majeurs pour la gestion des déchets,
- ▲ Consolider la capacité d'autofinancement et la résilience de la section de fonctionnement pour répondre aux défis financiers de la CCGP et faire face aux incertitudes ou aléas négatifs;
- ▲ Maitrise des prévisions budgétaires dans une logique annuelle et pluriannuelle pour sécuriser les équilibres financiers à court et moyen termes.

3. DOB CCGP 2025

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes
2. **Le budget principal**

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES RECETTES*

Recettes réelles de fonctionnement

Prévisions pour 2025 : entre 21 et 21,5 M€, soit une évolution comprise entre 2 et 3%, du fait d'une moindre dynamique fiscale

▲ La fiscalité :

1^{eres} ressources financières de la CCGP, pour près de 70%, les recettes fiscales devraient se situer entre 13,8 et 13,9 M€.

- La **fiscalité directe locale** (TH, TF & CFE) est attendue en hausse, sous l'effet de l'évolution des bases.
 - Hypothèses d'évolution pour la construction du budget : +1,4% pour la TF & + 3,7 % pour la CFE
 - Hypothèses d'évolution des taux pour la construction du budget : gel
- La **fiscalité reversée** (Fraction de TVA « TH » et « CVAE ») est attendue en baisse entre 200 et 250 K€ au vu des annonces gouvernementales.

* NB : Les comparaisons dans le présent document se font de BP À BP, hors ordures ménagères, cette activité étant intégrée dans un budget annexe

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES RECETTES

▲ Les dotations & participations

- La DGF parviendrait à rester stable en 2025, la hausse de la dotation d'intercommunalité parvenant à compenser la baisse de la dotation de compensation destinée à financer le volet péréquation de la DGF.
- Les allocations compensatrices des recettes fiscales exonérées devraient connaître une évolution plutôt atone, dans les mêmes proportions que les bases fiscales.
- Les autres subventions de fonctionnement être en baisse, en raison de la non-reconduction de certaines subventions de projet, par nature, ponctuelles (ex : programme alimentaire territorial).

▲ Produits des services

2^e poste de recettes après la fiscalité, les produits des services devraient être en légère hausse, le principal poste étant constitué par les remboursements de frais de mutualisation (ville de Pontarlier, communes du CTI et du SI).

▲ Les autres produits de gestion courante

Ces recettes constituées principalement des loyers de la Belle vie, seront également stables pour 2025.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement : hausse entre 7 et 9%

Prévisions 2025 : entre 20 & 21 M€, soit + 1M€ ≈

▲ Les charges à caractère général

- Ce chapitre devrait connaître une hausse significative du fait de la souscription des polices d'assurance pour la construction du centre aquatique. La partie dommage d'ouvrage pourra faire l'objet d'un étalement comptable sur 10 ans pour ne pas peser sur le budget de la CCGP.
- Hors assurances « centre aquatique », l'évolution de ce chapitre visera le gel des dépenses de fonctionnement, voire une diminution.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

▲ Les dépenses de personnel

- La masse salariale, 2^e poste de dépenses de fonctionnement après les atténuations de produits, fait l'objet d'une attention particulière de la CCGP.
- Tout en maîtrisant sa masse salariale, la CCGP souhaite, au travers des possibilités du RIFSEEP, réaliser un effort particulier pour continuer à « Attirer – Accueillir – Maintenir ».
- Hors effets mécaniques (GVT, mesures nationales, pacte sociale), la masse salariale sera gelée.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

▲ Les atténuations de produits fiscaux

- Les attributions de compensation devraient intégrer l'actualisation des coûts du transfert de la compétence ZAE, avec, notamment, la fin de la prise en compte des coûts de remise en état .
- Les autres prélèvements sur fiscalité (FPIC, Fonds National de Garantie des Ressources, Contributions au Redressement des Finances Publiques) devraient être stables.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET GÉNÉRAL

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

▲ Les autres charges de gestion courante

- Ce poste de dépense est constitué de 4 grands chapitres :
 - Les indemnités des élus. Elles devraient évoluer en fonction des mesures nationales en matière de cotisations de charges,
 - Les contributions aux organismes auxquels adhèrent la CCGP (SDIS, Pays du-Haut Doubs, Pôle métropolitain, EPAGE,...). Ces dépenses évoluent de façon exogène, en fonction des décisions qui seront prises par ces organismes et notifiées à la CCGP,
 - Les subventions pour contraintes de service public (DSP mobilités) ou aux associations, qui seront stables,
 - L'abonnement aux logiciels métiers utiles au bon fonctionnement des services, dont l'évolution se fera en cohérence avec le schéma directeur informatique.

▲ Les charges financières

- Les charges financières poursuivront leur décroissance traduisant la poursuite du désendettement de la CCGP avant la souscription des premiers emprunts fin 2025 pour le financement du centre aquatique.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET GÉNÉRAL

LA CAPACITE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

- ▲ L'autofinancement qui sera dégagé, complété par le recours à l'emprunt devrait permettre de financer un programme d'investissements entre 11 et 15 M€.
- ▲ Les arbitrages définitifs seront rendus au moment du vote du Budget primitif et ajustés après reprise des résultats 2024.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET GENERAL

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025

Encours **3 382 024,17**

Nombre d'emprunts * **6**

Taux actuariel * **3,65%**

Taux moyen de l'exercice **3,64%**

** tirages futurs compris*

Charges financières en 2025

Annuité **720 726,78**

Amortissement **603 825,07**

Remboursement anticipé avec flux **0,00**

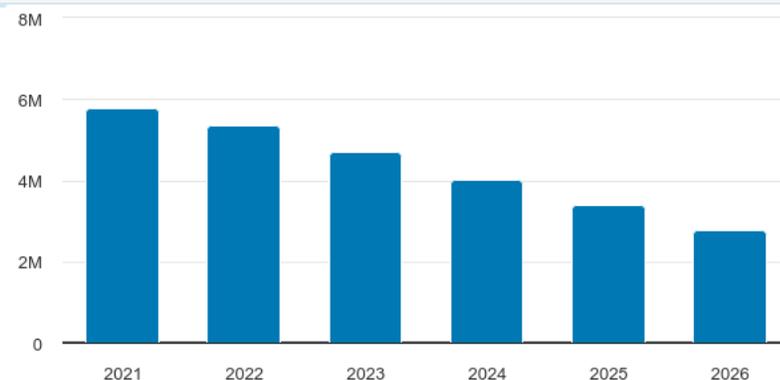
Remboursement anticipé sans flux **0,00**

Intérêts emprunts **116 901,71**

Frais **0,00**

ICNE **28 083,99**

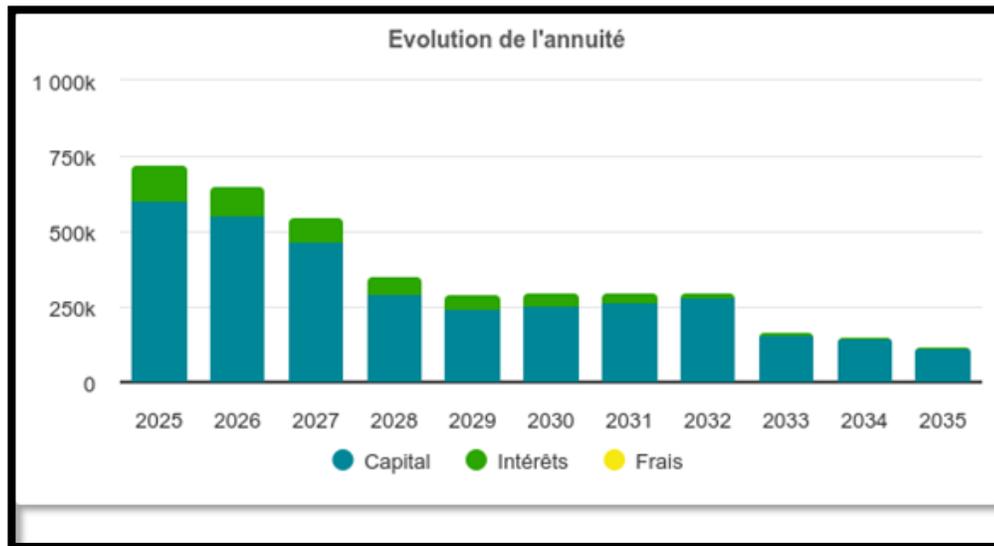
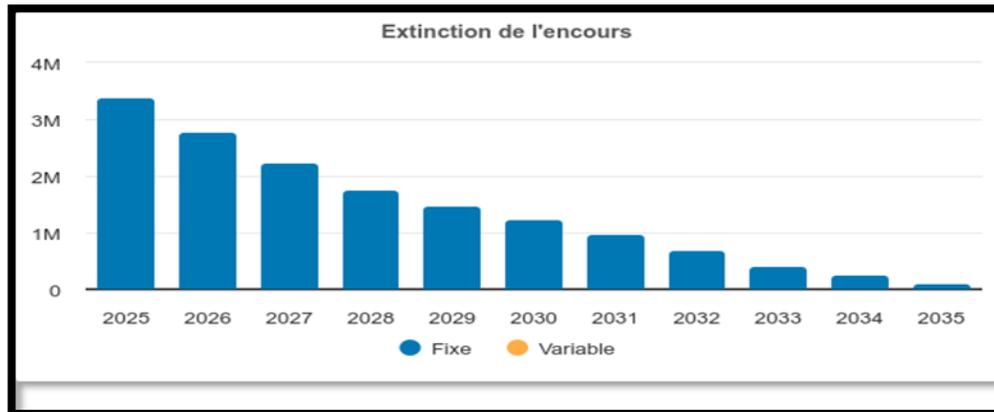
Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



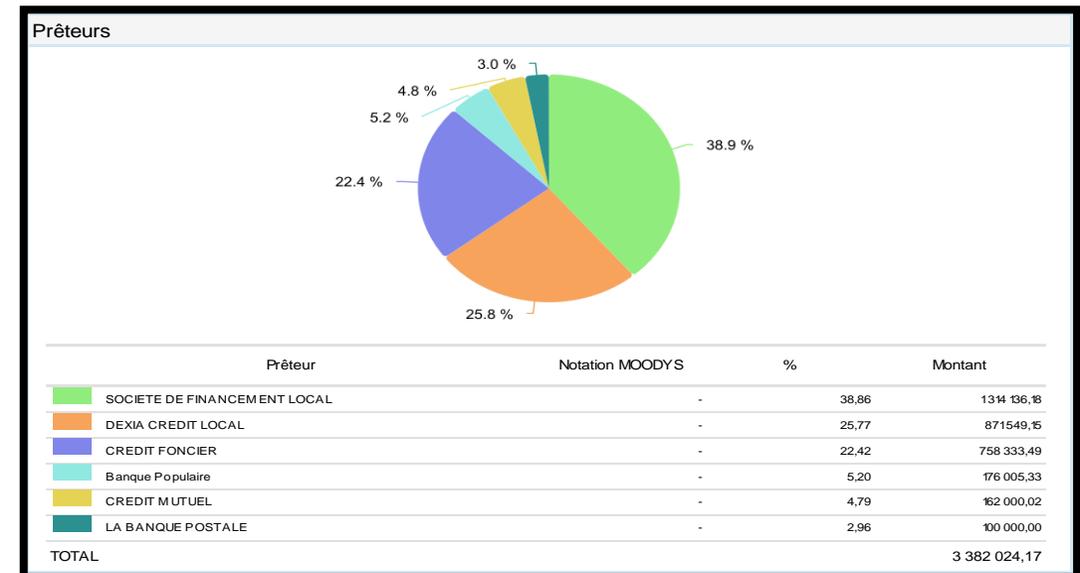
3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET PRINCIPAL

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2025



	Fixes	Variables	Total
Encours	3 382 024,17	0,00	3 382 024,17
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	4 ans		4 ans
Duration	3 ans, 8 mois		3 ans, 8 mois
Nombre d'emprunts	6	0	6
Taux actuariel	3,65%	0,00%	3,65%
Taux actuariel après couverture	3,65%	0,00%	3,65%



3. DOB CCGP 2025

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes
2. Le budget principal
3. **Le BA Assainissement**

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE “ASSAINISSEMENT”

L'ÉVOLUTION DES RECETTES

Recettes réelles de fonctionnement

Prévisions pour 2025 : entre 5 et 5,5M€, soit une évolution de $\approx + 10\%$

- ▲ Les recettes tiendront compte des produits de la redevance d'assainissement perçues auprès des abonnés du service et des collectivités locales limitrophes utilisant le réseau d'assainissement de la CCGP.
- ▲ Le tarif 2025 sera proposé par le Bureau et la Commission Eau et assainissement au Conseil Communautaire de décembre, en fonction des besoins de financement du service public de l'assainissement.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE “ASSAINISSEMENT”

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement :

Prévision entre 4 & 4,5 M€ soit entre 5 et 7%

- ▲ Les charges à caractère général **resteront stables**.
- ▲ Hors effets mécaniques (GVT, mesures nationales, pacte sociale), la **masse salariale** sera gelée.
- ▲ S'agissant des **autres charges de gestion courante** ceux-ci seront à iso constant, hormis l'intégration d'arriérés de facturation pour le traitement des effluent sainte colombe (≈ 275 K€ pour 4 années de retard).
- ▲ Les charges financières devraient continueront leur décrue, en l'absence de nouvel emprunt sur 2024.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE “ASSAINISSEMENT”

LA CAPACITE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

- ▲ L'autofinancement qui sera dégagé, complété par le recours à l'emprunt devrait permettre de financer un programme d'investissements entre 2 et 3 M€.
- ▲ Les arbitrages définitifs seront rendus au moment du vote du Budget primitif et ajustés après reprise des résultats 2024.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025

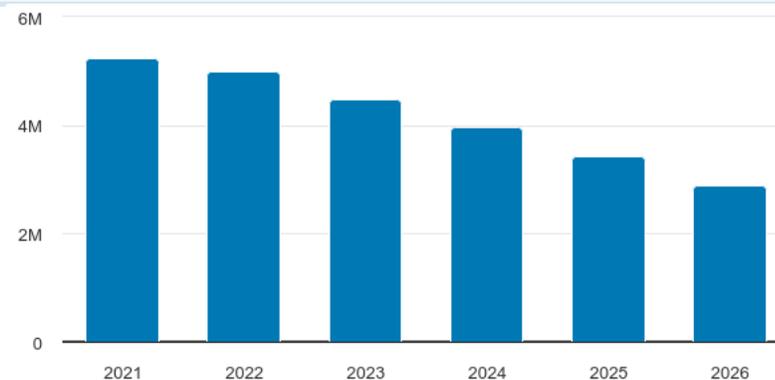
Encours 3 409 830,58	Nombre d'emprunts * 6
Taux actuariel * 4,18%	Taux moyen de l'exercice 4,21%

* tirages futurs compris

Charges financières en 2025

Annuité 667 723,17	Amortissement 526 090,32
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 141 632,85	Frais 0,00
	ICNE 50 891,10

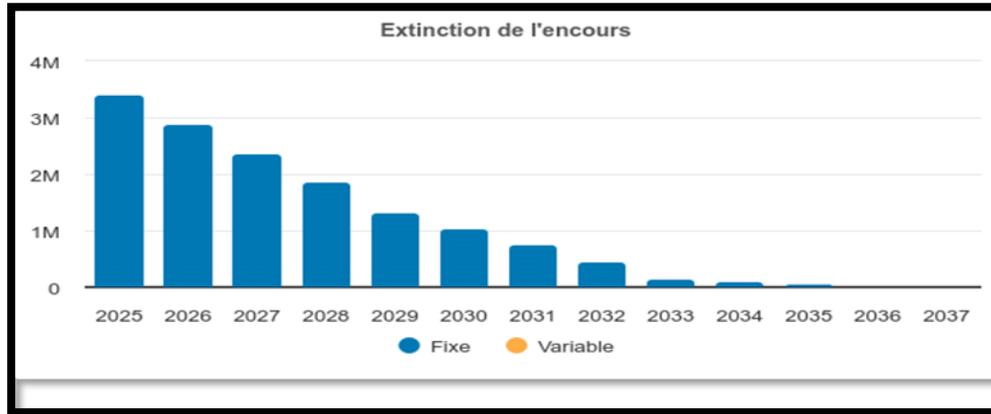
Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



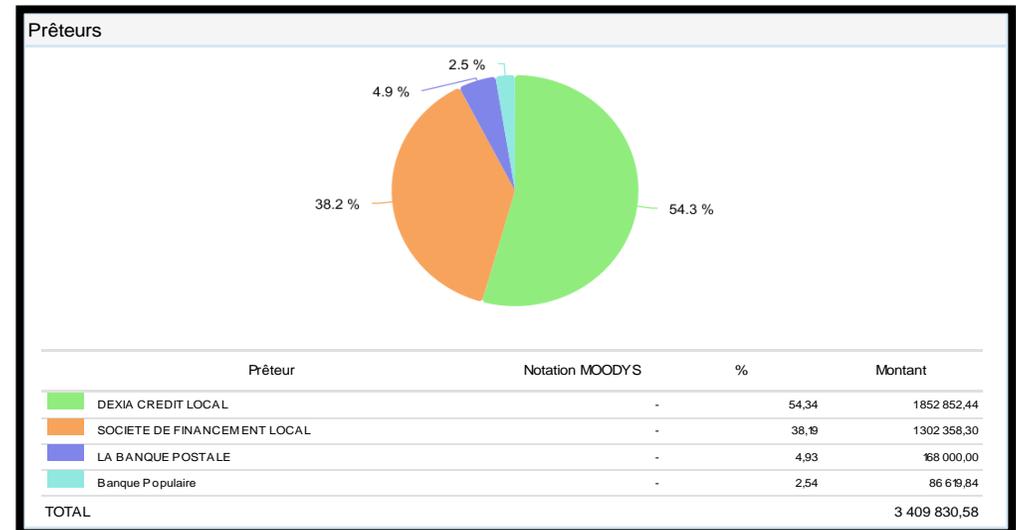
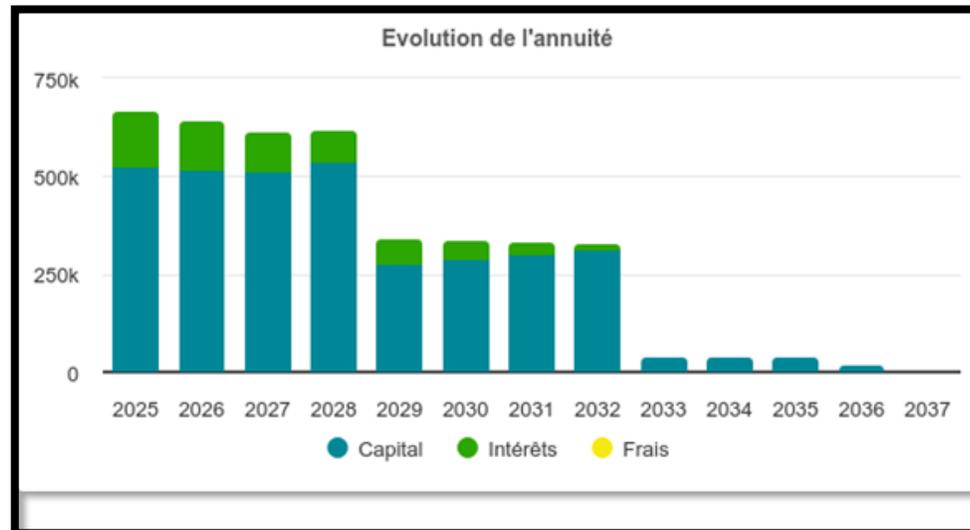
3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2025



	Fixes	Variables	Total
Encours	3 409 830,58	0,00	3 409 830,58
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	3 ans, 9 mois		3 ans, 9 mois
Duration	3 ans, 5 mois		3 ans, 5 mois
Nombre d'emprunts	6	0	6
Taux actuariel	4,18%	0,00%	4,18%
Taux actuariel après couverture	4,18%	0,00%	4,18%



3. DOB CCGP 2025

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes
2. Le budget principal
3. Le BA Assainissement
4. **Le BA Eau potable**

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE “EAU POTABLE”

L'ÉVOLUTION DES RECETTES

Recettes réelles de fonctionnement

Prévisions pour 2025 : entre 5 & 5,2M€, soit ≈ + 7%

- ▲ Les recettes tiendront compte de l'évolution du produit principal qu'est la redevance d'eau perçue auprès des abonnés du service de l'eau et des collectivités locales limitrophes auxquelles la CCGP vend de l'eau en gros.
- ▲ Le tarif 2025 sera proposé par le Bureau et la Commission Eau et assainissement au Conseil Communautaire de décembre, en cohérence avec la trajectoire définie au moment du transfert de la compétence eau.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE “EAU POTABLE

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement :

Prévision entre 4 et 4,5 M€ soit une hausse d'environ 6%

- ▲ Les charges à caractère général seront à la hausse pour intégrer la mise en fonctionnement de nouveaux équipements (contour de Bise).
- ▲ Hors effets mécaniques (GVT, mesures nationales, pacte sociale), la masse salariale sera gelée.
- ▲ S'agissant des autres charges de gestion courante qui portent sur la contribution aux frais du SIEJ, ils tiendront compte des demandes de financement dressées par le SIEJ
- ▲ Les charges financières devraient être en hausse suite à l'intégration d'un nouvel emprunt en cours de souscription.
- ▲ Ce budget recueillera également les redevances collectées et/ou dues à l'agence de l'eau dont les premières réformes rentreront en vigueur en 2025.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE EAU

LA CAPACITE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

- ▲ L'autofinancement qui sera dégagé, complété par le recours à l'emprunt devrait permettre de financer un programme d'investissements entre 3 et 3,5 M€.
- ▲ Les arbitrages définitifs seront rendus au moment du vote du Budget primitif et ajustés après reprise des résultats 2024.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE EAU

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025

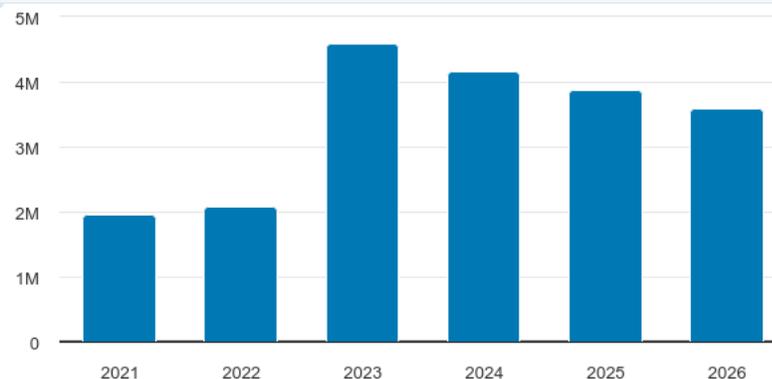
Encours 3 851 428,06	Nombre d'emprunts * 20
Taux actuariel * 1,74%	Taux moyen de l'exercice 1,74%

* tirages futurs compris

Charges financières en 2025

Annuité 348 015,87	Amortissement 281 991,99
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 66 023,88	Frais 0,00
	ICNE 49 674,23

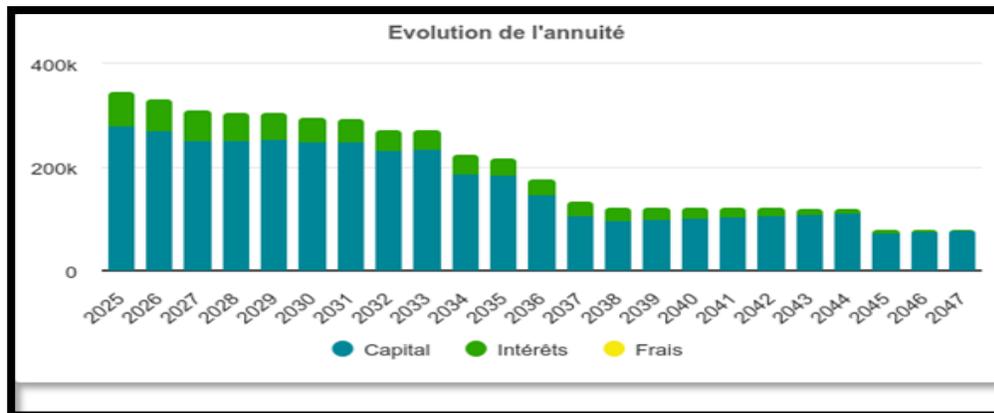
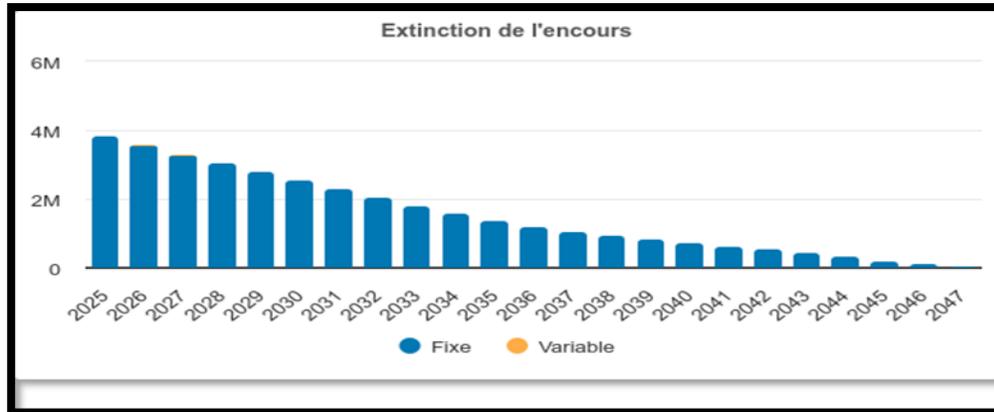
Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



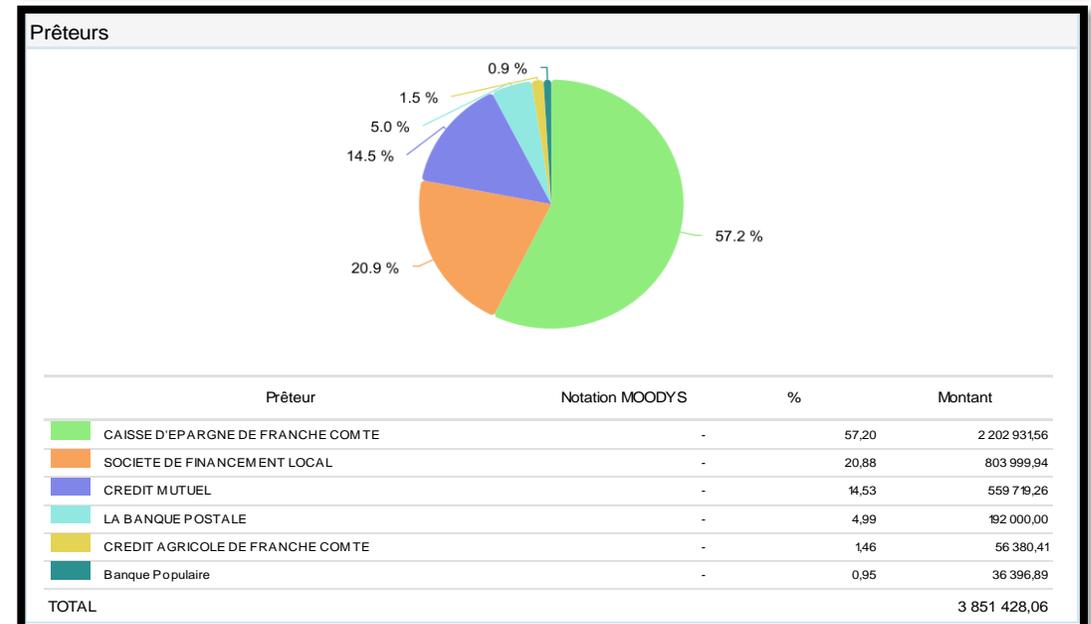
3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE EAU

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2025



	Fixes	Variables	Total
Encours	3 825 227,76	26 200,30	3 851 428,06
%	99,32%	0,68%	100%
Durée de vie moyenne	8 ans, 6 mois	2 ans, 8 mois	8 ans, 6 mois
Duration	7 ans, 5 mois	2 ans, 7 mois	7 ans, 4 mois
Nombre d'emprunts	18	2	20
Taux actuariel	1,73%	2,62%	1,74%
Taux actuariel après couverture	1,73%	2,62%	1,74%



3. DOB CCGP 2025

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes
2. Le budget principal
3. Le BA Assainissement
4. Le BA Eau potable
5. **Le BA Gestion des déchets**

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE “GESTION DES DÉCHETS”

L'ÉVOLUTION DES RECETTES*

Recettes réelles de fonctionnement

Prévisions pour 2025 : de 4 à 4,5M€, une croissance entre 7 et 8%

- ▲ L'évolution des recettes sera fonction de l'évolution des bases fiscales (pour la partie fixe) et des tarifs qui seront proposées par le Bureau et la commission « Gestion des déchets » pour la partie variable.
- ▲ Le niveau des recettes visera le juste niveau d'équilibre pour financer les dépenses de fonctionnement du service, qui seront maîtrisées et les besoins de financement de la section d'investissement.
- ▲ Les soutiens financiers de nos différents partenaires financiers sont attendues en hausse, en particulier, en raison de la signature de nouveaux conventionnements courant 2024 (CITEOS, ADEME pour la TEOMI).

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE “GESTION DES DÉCHETS”

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Dépenses réelles de fonctionnement :

Evolution : stabilité à légère hausse

- ▲ **Les dépenses réelles de fonctionnement couvriront les besoins utiles au fonctionnement du service :**
 - Charges à caractère général, dont l'évolution sera stable,
 - Dépenses de personnel, qui évolueront suivant les mêmes orientations que les autres budgets
 - Les contributions à verser à PREVAL pour le traitement et la valorisation des déchets, en attente des notifications de ce dernier.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE “GESTION DES DÉCHETS”

LA CAPACITE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

- ▲ L'autofinancement qui sera dégagé, complété par le recours à l'emprunt devrait permettre de financer un programme d'investissements entre 2 et 2,5 M€.
- ▲ Les arbitrages définitifs seront rendus au moment du vote du Budget primitif et ajustés après reprise des résultats 2024.

3. DOB CCGP 2025

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

1. Les grands principes
2. Le budget principal
3. Le BA Assainissement
4. Le BA Eau potable
5. Le BA Gestion des déchets
6. **Les BA d'aménagements**

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE ZAE

▲ ZAE de Pontarlier

Les travaux d'aménagement sont terminés, Restent quelques travaux de finalisation à engager (enrobés définitifs, signalisation horizontale, TOTEM .

▲ ZAE des Granges

L'ensemble des décomptes finaux étant réglés, ce budget sera clôturé au 31/12/2024.

3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE ZAE PONTARLIER

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025

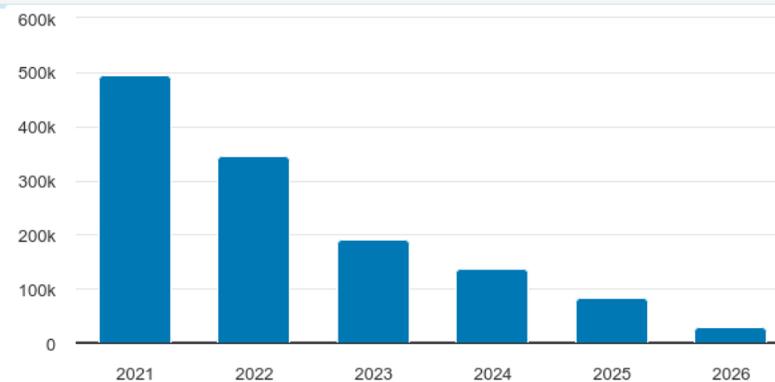
Encours 84 296,71	Nombre d'emprunts * 1
Taux actuariel * 3,26%	Taux moyen de l'exercice 3,21%

* tirages futurs compris

Charges financières en 2025

Annuité 57 786,73	Amortissement 55 747,40
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 2 039,33	Frais 0,00
	ICNE 10,18

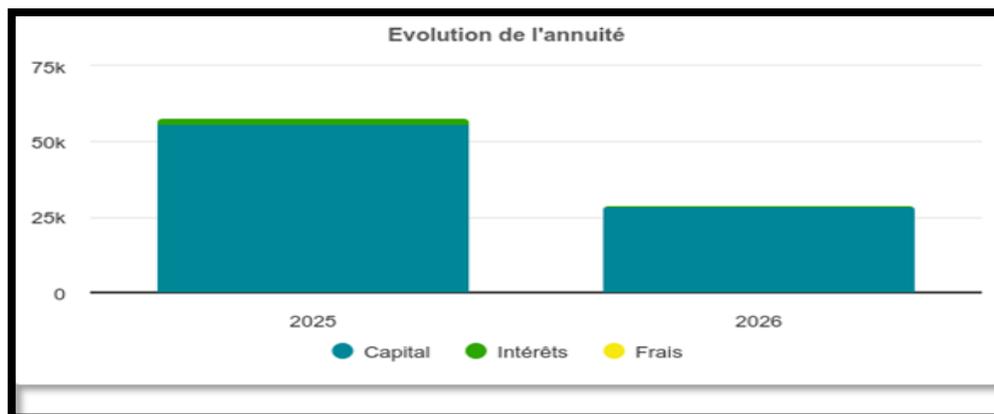
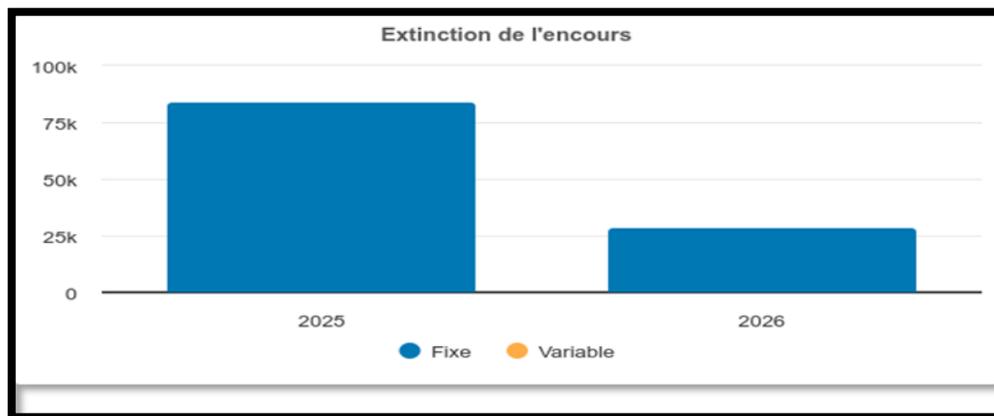
Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



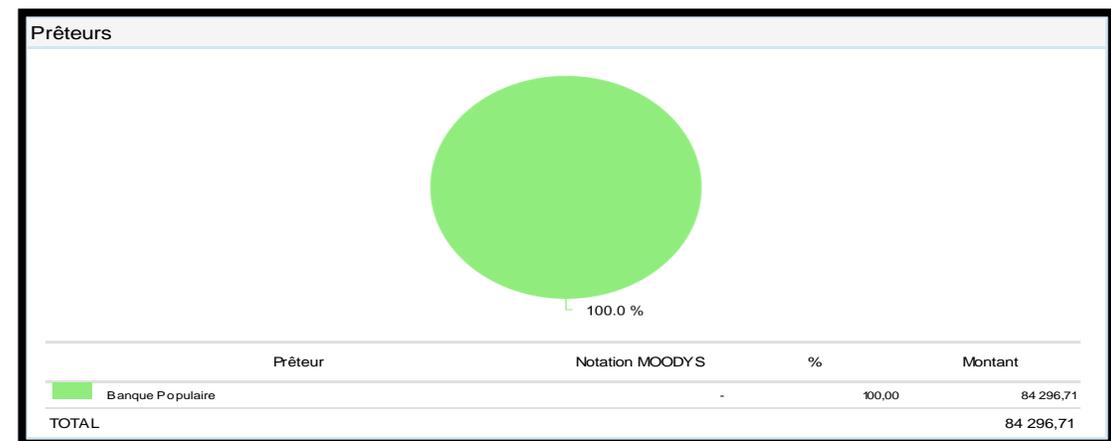
3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET ANNEXE ZAE PONTARLIER

LA SITUATION DE LA DETTE AU 1^{ER} JANVIER 2025



	Fixes	Variables	Total
Encours	84 296,71	0,00	84 296,71
%	100,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	10 mois		10 mois
Duration	10 mois		10 mois
Nombre d'emprunts	1	0	1
Taux actuariel	3,26%	0,00%	3,26%
Taux actuariel après couverture	3,26%	0,00%	3,26%



4. DOB CCGP 2025

LES ANNEXES

1. La situation de la dette

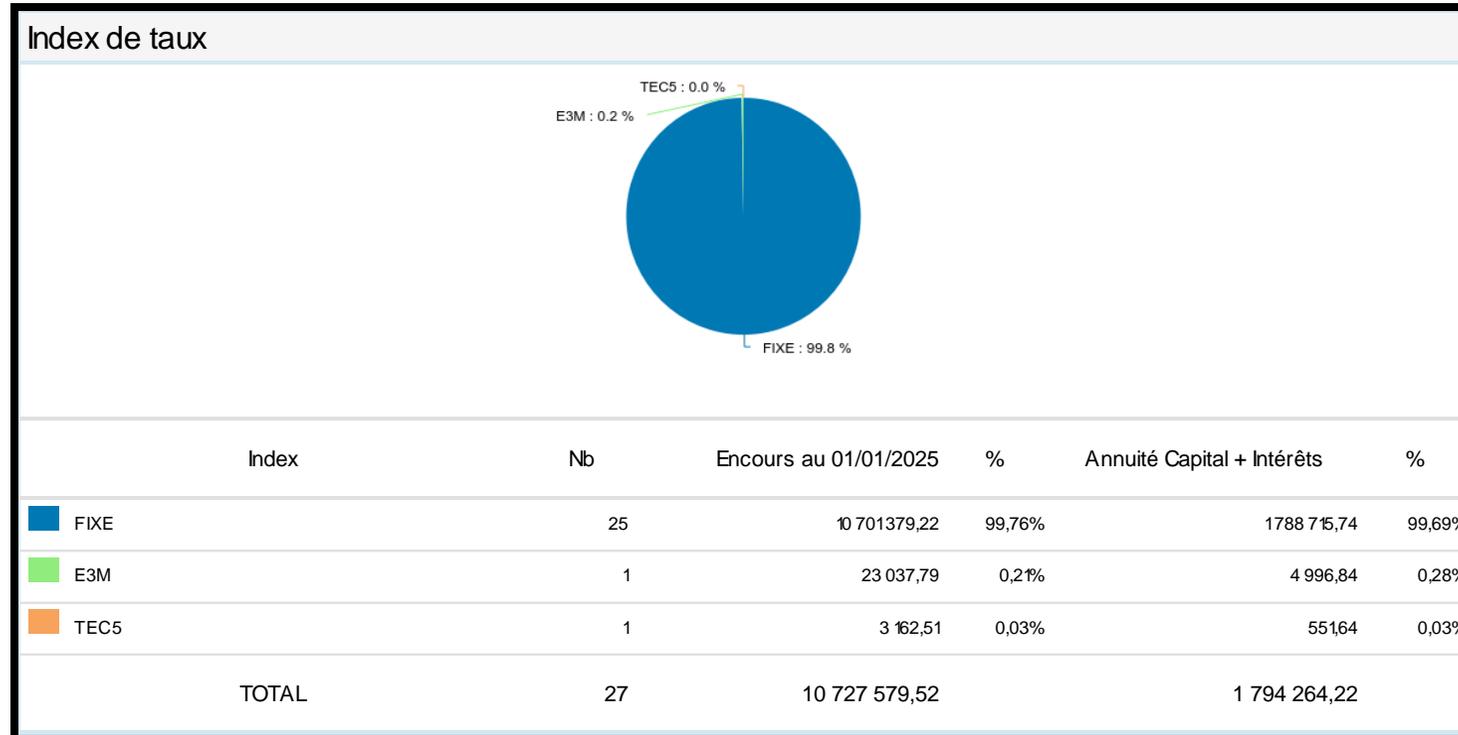
3. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

LA SITUATION DE LA DETTE GLOBALE DE LA CCGP – TOUS BUDGETS CONFONDUS

Caractéristiques de la dette au 01/01/2025	
Encours 10 727 579,52	Nombre d'emprunts * 27
Taux actuariel * 3,13%	Taux moyen de l'exercice 3,12%
<i>* tirages futurs compris</i>	
Charges financières en 2025	
Annuité 1 794 264,22	Amortissement 1 467 646,26
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 326 617,96	Frais 0,00
	ICNE 128 660,71

4. LES ANNEXES

LA SITUATION DE LA DETTE GLOBALE DE LA CCGP – TOUS BUDGETS CONFONDUS

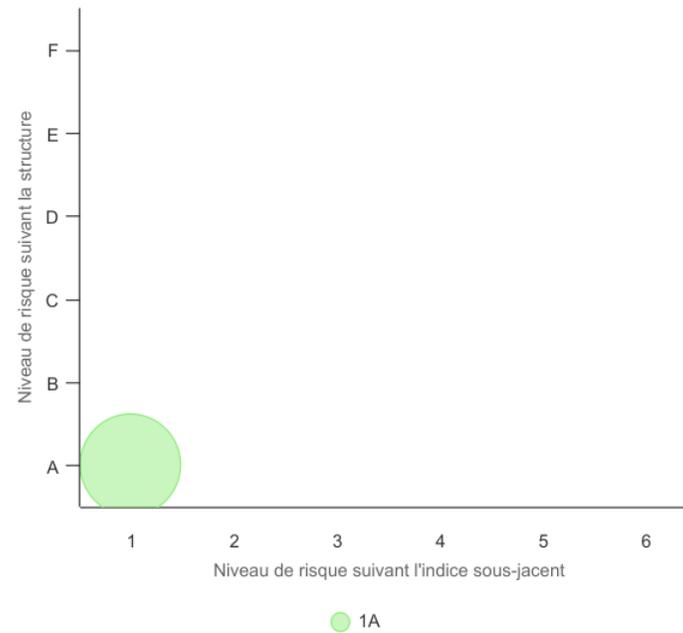


4. LES ANNEXES

LA SITUATION DE LA DETTE GLOBALE DE LA CCGP – TOUS BUDGETS CONFONDUS

Charte Gissler

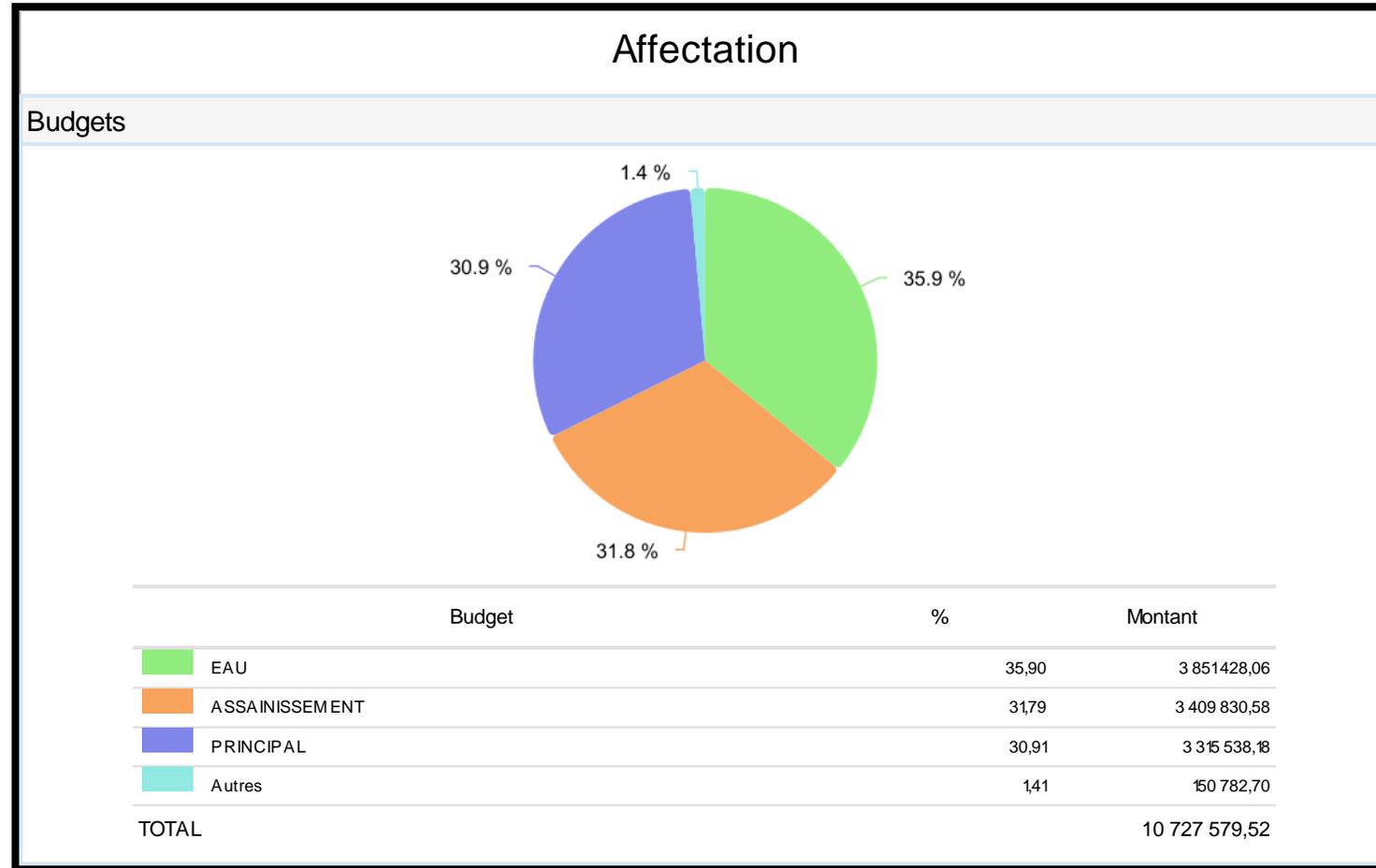
Classification de l'encours au 01/01/2025 en fin de journée selon la charte Gissler



Catégorie	Encours au 01/01/2025	%
1A	10 727 579,52	100,00%
TOTAL	10 727 579,52	100 %

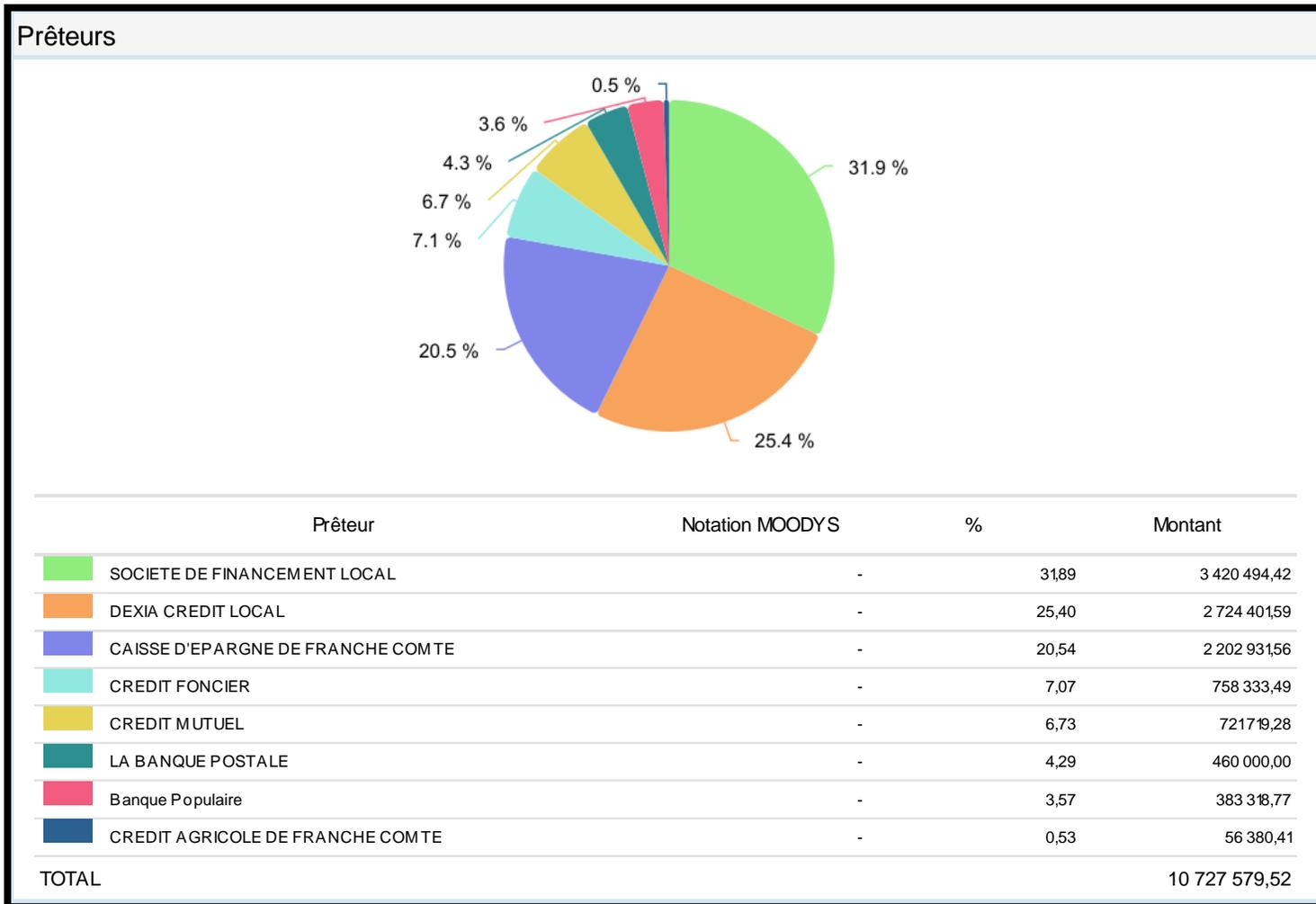
4. LES ANNEXES

LA SITUATION DE LA DETTE GLOBALE DE LA CCGP – TOUS BUDGETS CONFONDUS



4. LES ANNEXES

LA SITUATION DE LA DETTE GLOBALE DE LA CCGP – TOUS BUDGETS CONFONDUS



4. DOB CCGP 2025

LES ANNEXES

1. La situation de la dette
2. **Les programmes pluriannuels**

4. LES ANNEXES

LES APCP AU 31/12/2024

N° d'ordre	Programmes	Etape	Dépenses/Recettes	Crédits de paiement en investissement											Autorisations de programme		
				Réalisé					Prévisions								
				2013 à 2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029		2030	2031
1	Centre aquatique (*) (Aucune révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	- €	- €	- €	19 935 €	300 335 €	3 000 000 €	17 991 685 €	3 465 325 €	120 000 €				24 897 280 €	
			Recettes	- €	- €	- €	- €	- €	544 657 €	2 951 356 €	568 452 €	19 685 €	- €			4 084 150 €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	19 935 €	300 335 €	2 455 343 €	15 040 329 €	2 896 873 €	100 315 €	- €	- €	- €	- €	20 813 130 €
		Après DM oct 2024	Dépenses	- €	- €	- €	19 935 €	300 335 €	3 000 000 €	17 991 685 €	3 465 325 €	120 000 €				24 897 280 €	
			Recettes	- €	- €	- €	- €	- €	544 657 €	2 951 356 €	568 452 €	19 685 €	- €			4 084 150 €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	19 935 €	300 335 €	2 455 343 €	15 040 329 €	2 896 873 €	100 315 €	- €	- €	- €	- €	20 813 130 €
2	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (Révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	217 063 €	41 409 €	38 061 €	- €	56 847 €	39 486 €						392 866 €		
			Recettes	51 112 €	8 287 €	6 243 €	- €	9 325 €	6 477 €							81 446 €	
			Soldes à financer	165 951 €	33 122 €	31 817 €	- €	47 522 €	33 009 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	311 420 €	
		Après DM oct 2024	Dépenses	217 063 €	41 409 €	38 061 €	- €	56 847 €	72 486 €							425 866 €	
			Recettes	51 112 €	8 287 €	6 243 €	- €	9 325 €	11 891 €							86 859 €	
			Soldes à financer	165 951 €	33 122 €	31 817 €	- €	47 522 €	60 595 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	339 007 €	
3	Projets renaissance et restauration des monuments historiques (Révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	122 144 €	214 876 €	713 784 €	738 400 €	171 252 €	1 339 660 €	3 817 251 €	2 656 965 €	3 338 454 €	2 798 787 €		15 911 573 €		
			Recettes	70 137 €	107 277 €	271 268 €	656 152 €	346 401 €	420 040 €	2 737 201 €	3 553 829 €	2 777 672 €	2 219 249 €		13 159 227 €		
			Soldes à financer	52 007 €	107 599 €	442 516 €	82 247 €	175 149 €	919 620 €	1 080 050 €	896 864 €	560 782 €	579 538 €	- €	- €	2 752 346 €	
		Après DM oct 2024	Dépenses	122 144 €	214 876 €	713 784 €	738 400 €	171 252 €	312 065 €	1 553 223 €	1 161 200 €	1 140 000 €	4 245 600 €	1 743 600 €	2 676 800 €	1 118 629 €	15 911 573 €
			Recettes	70 137 €	107 277 €	271 268 €	656 152 €	346 401 €	216 827 €	1 225 464 €	916 233 €	899 506 €	3 349 948 €	1 375 770 €	2 112 103 €	882 643 €	12 429 729 €
			Soldes à financer	52 007 €	107 599 €	442 516 €	82 247 €	175 149 €	95 238 €	327 759 €	244 967 €	240 494 €	895 652 €	367 830 €	564 698 €	235 986 €	3 481 844 €
4	Micro-crèches (Aucune révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	105 016 €	1 888 €	- €	- €	26 511 €	1 000 000 €	290 000,00 €	64 298 €				1 487 712 €		
			Recettes	54 998 €	310 €	- €	- €	3 690 €	385 990 €	269 522 €	10 547 €				725 057 €		
			Soldes à financer	50 017 €	1 578 €	- €	- €	22 820 €	614 010 €	20 478 €	53 750 €	- €	- €	- €	- €	762 654 €	
		Après DM oct 2024	Dépenses	105 016 €	1 888 €	- €	- €	26 511 €	1 000 000 €	290 000,00 €	64 298 €				1 487 712 €		
			Recettes	59 918 €	310 €	- €	- €	3 690 €	698 840 €	47 572 €	10 547 €					820 877 €	
			Soldes à financer	45 097 €	1 578 €	- €	- €	22 820 €	301 160 €	242 428 €	53 750 €	- €	- €	- €	- €	666 834 €	
5	Mise en œuvre Schéma Directeur (SD) Modes Doux (Aucune révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	- €				- €	200 000 €	700 000 €	900 000 €				1 800 000 €		
			Recettes	- €				- €	- €	- €	- €				- €		
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	- €	200 000 €	700 000 €	900 000 €	- €	- €	- €	- €	1 800 000 €	
		Après DM oct 2024	Dépenses	- €				- €	200 000 €	700 000 €	900 000 €					1 800 000 €	
			Recettes	- €				- €	- €	- €	- €					- €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	- €	200 000 €	700 000 €	900 000 €	- €	- €	- €	- €	1 800 000 €	

4. LES ANNEXES

LES APCP AU 31/12/2024

N° d'ordre	Programmes	Etape	Dépenses/Recettes	Crédits de paiement en investissement											Autorisations de programme		
				Réalisé					Prévisions								
				2013 à 2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029		2030	2031
6	TEOMI (Aucune révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	- €				23 850 €	570 000 €	546 150 €	70 000 €	70 000 €	129 047 €			1 409 047 €	
			Recettes	- €				1 649 €	93 503 €	89 590 €	11 483 €	11 483 €	21 169 €			228 876 €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	22 201 €	476 497 €	456 560 €	58 517 €	58 517 €	107 878 €	- €	- €	- €	1 180 171 €
		Après DM oct 2024	Dépenses	- €				23 850 €	570 000 €	546 150 €	70 000 €	70 000 €	129 047 €			1 409 047 €	
			Recettes	- €				1 649 €	110 514 €	106 602 €	11 483 €	11 483 €	43 851 €			285 581 €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	22 201 €	459 486 €	439 548 €	58 517 €	58 517 €	85 196 €	- €	- €	- €	1 123 466 €
7	OPAH Aides financières aux propriétaires (Révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	- €				- €	181 520 €	235 060 €	93 920 €	163 230 €	173 420 €			847 150 €	
			Recettes	- €				- €	- €	- €	- €	- €	- €			- €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	- €	181 520 €	235 060 €	93 920 €	163 230 €	173 420 €	- €	- €	- €	847 150 €
		Après DM oct 2024	Dépenses	- €				- €	20 000 €	50 000 €	93 920 €	163 230 €	520 000 €			847 150 €	
			Recettes	- €				- €	- €	- €	- €	- €	- €			- €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	- €	20 000 €	50 000 €	93 920 €	163 230 €	520 000 €	- €	- €	- €	847 150 €
8	Réhabilitation du bâtiment Belle Vie - Maitrise d'œuvre et prestations annexes (Aucune révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	- €				- €	300 000 €	410 000 €	89 179 €	34 932 €	- €			834 111 €	
			Recettes	- €				- €	49 212 €	67 256 €	14 629 €	5 730 €				136 828 €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	- €	250 788 €	342 744 €	74 550 €	29 202 €	- €	- €	- €	- €	697 283 €
		Après DM oct 2024	Dépenses	- €				- €	300 000 €	410 000 €	89 179 €	34 932 €	- €			834 111 €	
			Recettes	- €				- €	49 212 €	67 256 €	14 629 €	5 730 €				136 828 €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	- €	250 788 €	342 744 €	74 550 €	29 202 €	- €	- €	- €	- €	697 283 €
9	Mise aux normes déchetterie (Aucune révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	- €				- €	100 000 €	950 000 €	950 000 €					2 000 000 €	
			Recettes	- €				- €	16 400 €	155 800 €	155 800 €					328 000 €	
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	- €	83 600 €	794 200 €	794 200 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 672 000 €
		Après DM oct 2024	Dépenses	- €				- €	100 000 €	950 000 €	950 000 €						2 000 000 €
			Recettes	- €				- €	16 404 €	155 838 €	155 838 €						328 080 €
			Soldes à financer	- €	- €	- €	- €	- €	83 596 €	794 162 €	794 162 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 671 920 €
Total		Avant DM oct 2024	Dépenses	444 222 €	258 174 €	751 845 €	758 335 €	578 794 €	6 730 666 €	24 940 146 €	8 289 687 €	3 726 616 €	3 101 254 €	- €	- €	- €	49 579 739 €
			Recettes	176 247 €	115 874 €	277 512 €	656 152 €	361 065 €	1 516 279 €	6 270 726 €	4 314 740 €	2 814 570 €	2 240 418 €	- €	- €	- €	18 743 584 €
			Soldes à financer	267 975 €	142 299 €	474 333 €	102 182 €	217 729 €	5 214 387 €	18 669 420 €	3 974 947 €	912 046 €	860 836 €	- €	- €	- €	30 836 155 €
		Après DM oct 2024	Dépenses	444 222 €	258 174 €	751 845 €	758 335 €	578 794 €	5 574 551 €	22 491 058 €	6 793 922 €	1 528 162 €	4 894 647 €	1 743 600 €	2 676 800 €	1 118 629 €	49 612 739 €
			Recettes	181 167 €	115 874 €	277 512 €	656 152 €	361 065 €	1 648 345 €	4 554 088 €	1 677 182 €	936 403 €	3 393 799 €	1 375 770 €	2 112 103 €	882 643 €	18 172 104 €
			Soldes à financer	263 055 €	142 299 €	474 333 €	102 182 €	217 729 €	3 926 206 €	17 936 970 €	5 116 740 €	591 759 €	1 500 848 €	367 830 €	564 698 €	235 986 €	31 440 634 €

4. LES ANNEXES

LES AECF AU 31/12/2024

LISTE DES AECF - BUDGET PRINCIPAL - REVISION en DM octobre 2024

N° d'ordre	Programmes	Etape	Détail	Crédits de paiement en fonctionnement											Autorisations d'engagement		
				Réalisé					Prévisions								
				2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030		2031	
1	Valorisation et réhabilitation du Château de Joux (Aucune révision)	Avant DM oct 2024	Recherche mécènes	- €	- €	24 818 €	12 677 €	9 966 €	40 000 €	248 840 €	- €	- €				336 300 €	
			Collection musée d'armes	874 €	38 699 €	- €	- €	- €	30 400 €	81 999 €	18 000 €	166 329 €					336 300 €
			Total dépenses	874 €	38 699 €	24 818 €	12 677 €	9 966 €	70 400 €	330 839 €	18 000 €	166 329 €					672 600 €
		Après DM oct 2024	Recherche mécènes	- €	- €	24 818 €	12 677 €	9 966 €	40 000 €	248 840 €	- €	- €					336 300 €
			Collection musée d'armes	874 €	38 699 €	- €	- €	- €	30 400 €	81 999 €	18 000 €	166 329 €					336 300 €
			Total dépenses	874 €	38 699 €	24 818 €	12 677 €	9 966 €	70 400 €	330 839 €	18 000 €	166 329 €					672 600 €
2	OPAH (Révision)	Avant DM oct 2024	Dépenses	- €			10 153 €	111 740 €	153 982 €	48 401 €	84 652 €	71 072 €			480 000 €		
			Recettes	- €			- €	48 840 €	45 330 €	19 064 €	41 797 €	44 969 €			200 000 €		
			Soldes à financer	- €			10 153 €	62 900 €	108 652 €	29 337 €	42 855 €	26 103 €			280 000 €		
		Après DM oct 2024	Dépenses	- €			10 153 €	50 000 €	55 000 €	48 401 €	84 652 €	231 794 €			480 000 €		
			Recettes	- €			- €	18 027 €	13 797 €	19 064 €	41 797 €	107 315 €			200 000 €		
			Soldes à financer	- €			10 153 €	31 973 €	41 203 €	29 337 €	42 855 €	124 479 €			280 000 €		

4. DOB CCGP 2025

LES ANNEXES

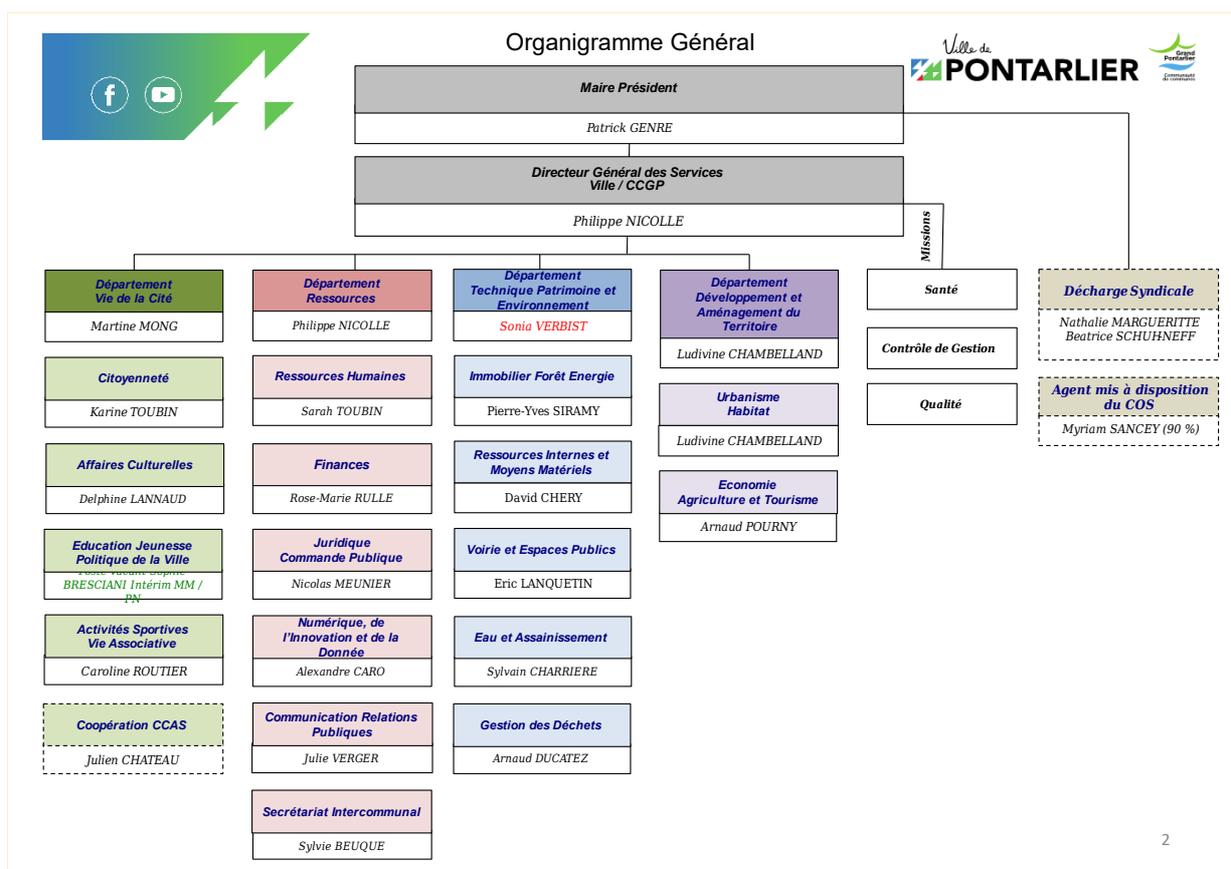
1. La situation de la dette
2. Les programmes pluriannuels
3. **Evolution du personnel**

Annexe 3 : Evolution du personnel

Les effectifs de la Fonction Publique Territoriale s'élèvent globalement à 1.93 million d'agents.

1. Situation (sur la base du dernier compte administratif approuvé)

A. Organigramme – octobre 2024



B. Structure des effectifs

A titre liminaire, à compter de l'exercice 2018, il convient d'indiquer que la structure des effectifs est celle arrêtée au 31 décembre de chaque exercice afin de mettre en corrélation les éléments communiqués avec les données budgétaires arrêtées dans le cadre du dernier compte administratif approuvé.

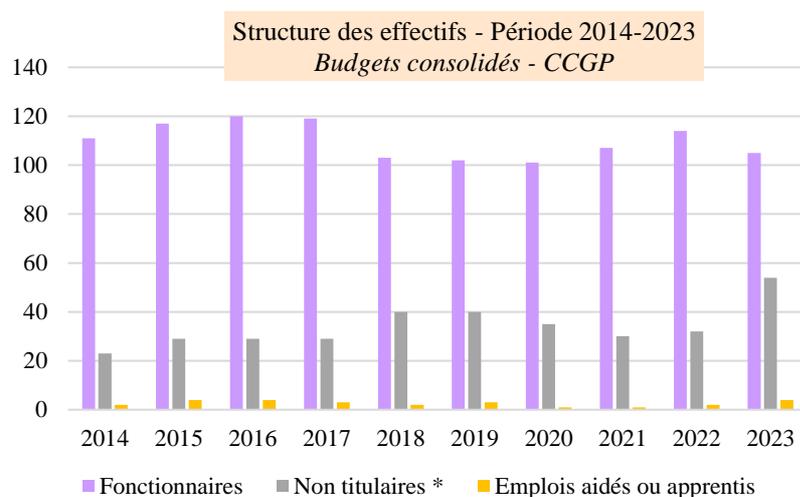
1. Structure globale

La structure des effectifs fait apparaître une augmentation des effectifs essentiellement liée en grande partie à la comptabilisation des saisonniers pour la saison ski qui en raison de la

suppression du budget ad hoc, ont dorénavant un contrat de droit public classique, à davantage de recrutement dans le cadre d'accroissement temporaire d'activité, et d'apprentis.

Il est à noter que la CCGP remplit les obligations de postes occupés par des personnes handicapées dans la proportion de 6 % de l'effectif total des agents rémunérés (article L.323-2 du Code du Travail).

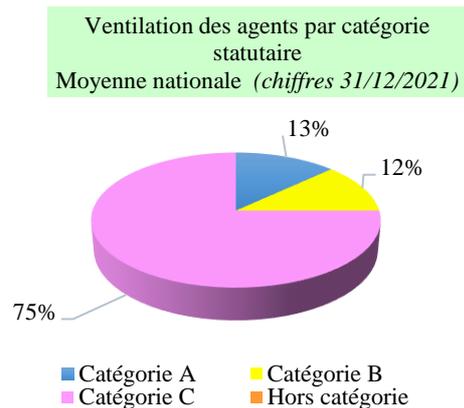
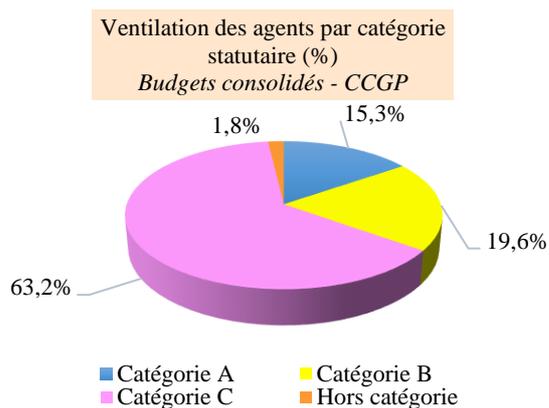
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonctionnaires	111	117	120	119	103	102	101	107	114	105
Non titulaires *	23	29	29	29	40	40	35	30	32	54
Emplois aidés ou apprentis	2	4	4	3	2	3	1	1	2	4
Total	136	150	153	151	145	145	137	138	148	163



2. Structure par catégorie hiérarchique

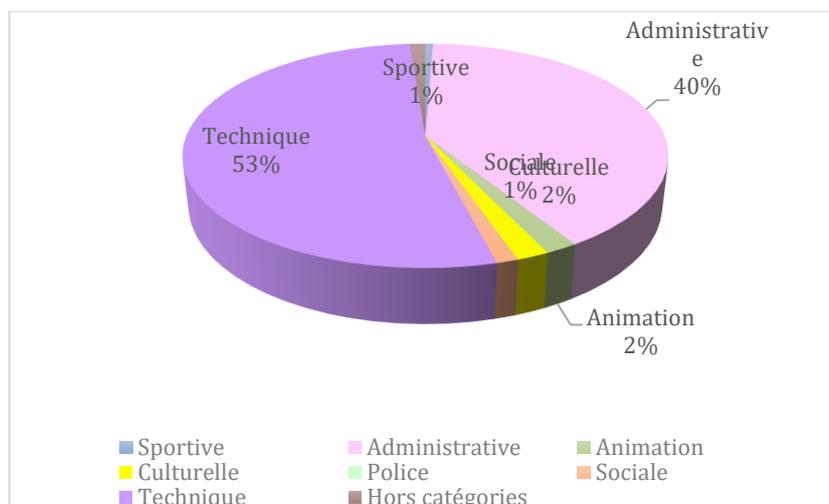
La fonction publique est organisée en catégorie hiérarchique. La répartition des effectifs de la CCGP s'avère plutôt équilibrée au regard des chiffres nationaux avec une bonne représentation des postes en catégorie B et A.

Catégorie	Nombre d'agents
Catégorie A	25
Catégorie B	32
Catégorie C	103
Hors catégorie	3
Total	163



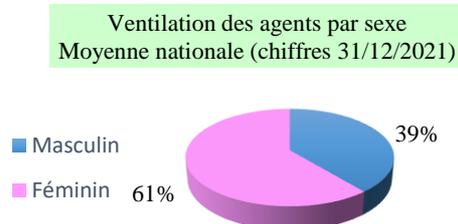
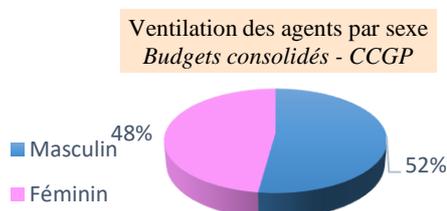
3. Structure par filières

Filières	CCGP	
	Effectifs	Pourcentage
Sportive	1	0,6%
Administrative	66	40,5%
Animation	3	1,8%
Culturelle	3	1,8%
Police	0	0,0%
Sociale	2	1,2%
Technique	86	52,8%
Hors catégories	2	1,2%
TOTAL	163	100%



4. Structure par sexe

Sexe	Nbre d'agents	%
Masculin	85	52,15
Féminin	78	47,85
Total	163	100

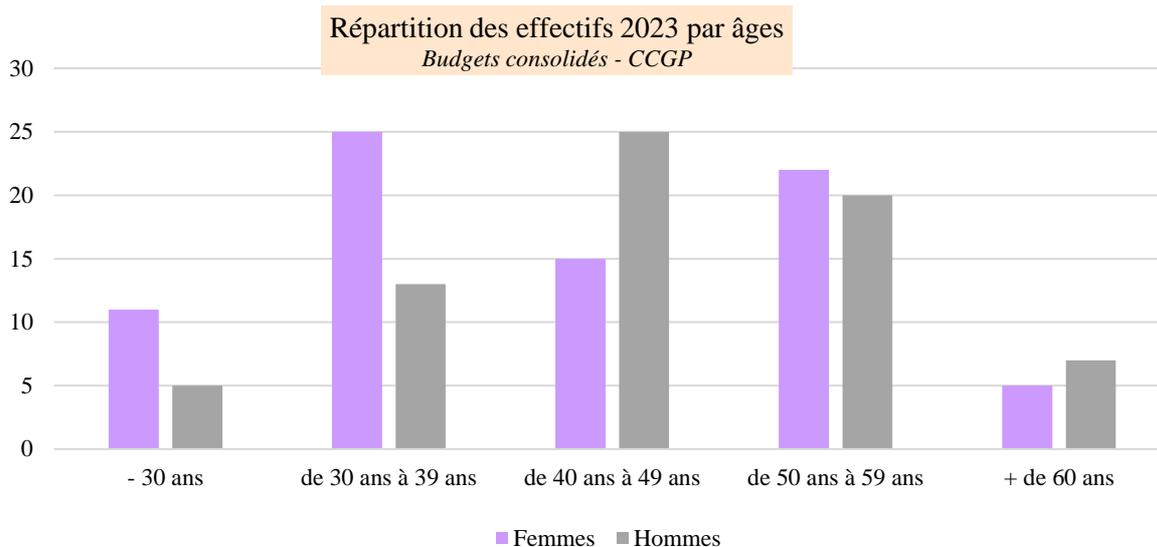


A noter que la gent féminine est majoritaire au sein des services communautaires (52%) mais en deçà des chiffres nationaux. Au sein de la Direction Générale (21 postes dont 4 vacants), les femmes représentent 48% des effectifs (idem 2022).

5. Structure par âges

	- 30 ans	de 30 ans à 39 ans	de 40 ans à 49 ans	de 50 ans à 59 ans	+ de 60 ans
Femmes	10	22	22	16	8
Hommes	11	18	23	24	9
Total	21	40	45	40	17
	12,9%	24,5%	27,6%	24,5%	10,4%

La pyramide des âges met en évidence un rajeunissement relatif de l'effectif avec un pourcentage des agents âgés de 50 ans et + à 34,9% au lieu de 36,5% sur l'exercice précédent. Dans notre collectivité, l'âge moyen est de 44 ans (comme précédemment). Au niveau national, les agents de la Fonction Publique Territoriale sont âgés en moyenne de 45 ans.



C. Dépenses de personnel

1. Evolution des dépenses de personnel depuis 2017

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Réalisations	5 755 457 €	5 576 452 €	5 659 156 €	6 005 346 €	6 168 380 €	6 837 924 €	7 244 812 €
Evolution		-3,10%	1,5%	6 %	2,7 %	11 %	6 %

Détail Chapitre 012 - budgets consolidés

Montant CA 2023	7 244 812 €
Dont	
Rémunération	3 716 458,71 €
Charges	1 852 532,99 €
Régimes indemnitaires et primes	1 322 108,52 €
COS	54 718,08 €
Médecine du Travail	17 472,99 €
Personnel extérieur et refacturation budgets annexes	281 521,54 €
TOTAL	7 244 811,83 €

L'augmentation est principalement due aux recrutements notamment des postes vacants, à la GVT (Glissement Vieillesse Technicité) qui correspond à l'augmentation d'une année sur l'autre de la masse salariale et au dispositif national d'augmentation de la valeur du point.

2. Avantage en nature

Aucun agent ne bénéficie davantage en nature au sein de la CCGP.

3. Temps de travail

La durée annuelle du temps de travail pour tous les agents publics est de 1607 heures.

4. Absentéisme

En 2023, la durée totale des jours d'arrêt maladie et d'accident du travail s'élève à 3356 jours (3 375 jours en 2021) répartis de la façon suivante :

	2021	2022	2023
Nombre de jours d'arrêt			
Congé maladie ordinaire	1121	1989	2016
Congé longue durée	346	537	730
Congé longue maladie	660	604	492
Congé grave maladie		242	9
Total	2127	3372	3247
Accident du travail	0	3	109
Maladie professionnelle	31	0	0
Total	31	3	109

Depuis 2021, pour les accidents du travail, en plus des données générales, des indicateurs permettent de suivre l'évolution du niveau du risque.

- ✓ Indice de fréquence (IF) = (nb des accidents en premier règlement/effectif salarié) x 1 000
- Taux de gravité (TG) = (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000

L'indice de fréquence au titre de l'année 2023 : 18.40

Concernant le taux de gravité, les 3 accidents du travail répertoriés en 2023, avec 109 journées perdues en incapacités temporaires : 0.41

	2021	2022	2023
Indice de fréquence	28.98	27.02	18.40
Taux de gravité	0.04	0.01	0.41

Par ailleurs, les congés maternité et paternité représentent 629 jours (422 jours en 2022).

5. Départ à la retraite / Disponibilité / Mutations

En 2023, il y a eu 1 départ en retraite, 5 départs en disponibilité et 5 mutations.

6. Avancement de grade / Promotion interne / Réussite à concours en 2023

Tout au long de l'année 2023 :

- 50 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon ;

- 8 agents ont bénéficié d'un avancement de grade ;
- 2 agents ont bénéficié d'une promotion interne ;
- 1 agent a été nommé à la suite d'une réussite à concours.

7. Frais de formation

Concernant les coûts de formation, ils s'établissent pour 2023 à 62 K€ avec la répartition suivante :

Montant cotisation CNFPT 2023	39 277,04 €
Coûts formations conduites en partenariat avec le CNFPT	3 250 €
Coût formations autres organismes	24 842,21 €
Total	67 369,25 €

8. Assurance statutaire

Le montant de l'assurance statutaire s'élève à 120 723,67 € en 2023 (budgets consolidés), soit une diminution par rapport à 2022 (144 102,47 €) lié au nouveau contrat de groupe.

2. Les principales réformes mises en place en 2024

➤ Les facteurs législatifs et réglementaires :

- ✓ La revalorisation des rémunérations fixes (attribution de 5 points d'indice supplémentaires à partir de janvier 2024), de 10% des frais déplacement, de la prise en charge des transports collectifs portée de 50% à 75%, de 10% des indemnités forfaitaires des jours de Compte Epargne Temps.
- ✓ Le versement de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat (printemps 2024).
- ✓ L'adoption du décret n° 2023-1272 du 26 décembre 2023 modifiant les dispositions statutaires relatives à la promotion interne dans la fonction publique territoriale, qui vise à élargir les possibilités offertes aux employeurs de promouvoir leurs agents. Entrée en vigueur le 1er janvier 2024, cette réforme assouplit les mécanismes de contingentement de la promotion interne dans la fonction publique territoriale. Cette réforme devrait permettre de générer une augmentation moyenne de 50% des taux de promotion interne.

➤ Les facteurs internes :

- ✓ La poursuite de la mise en œuvre du régime indemnitaire avec la publication de nouveaux textes concernant la filière Police.
- ✓ La mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA).
- ✓ L'amélioration de la prévention, de la santé et de la sécurité au travail.

- ✓ Les évolutions du règlement intérieur et de ses annexes, notamment :
 - Politique de maintien dans l'emploi.
- ✓ La politique de recrutement et d'attractivité de la collectivité avec le triptyque « Maintenir Attirer Accueillir » (projet de vidéo de présentation des collectivités, la mise en œuvre d'un accueil des nouveau collaborateurs ...)
- ✓ L'enrichissement des Lignes Directrices de Gestion autant que de besoin.
- ✓ La poursuite du Pacte Social.

3. Les principaux sujets pour 2025

➤ Les facteurs législatifs et réglementaires :

- ✓ Un contexte budgétaire très serré au regard du contexte national qui devrait induire une maîtrise fine de la masse salariale.
- ✓ La protection sociale avec pour le risque prévoyance, la participation de la collectivité qui ne pourra être inférieure à 20 % du montant de référence fixé à 35 €, soit 7 €. L'obligation de participation financière en prévoyance s'imposera aux employeurs territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2025.
- ✓ La prévision d'une hausse de 4 points par an du taux de cotisation à la CNRACL.

➤ Les facteurs internes :

- ✓ La réflexion sur le RIFSEEP avec un bilan de la mise en œuvre du CIA.
- ✓ La poursuite de la politique de recrutement et d'attractivité de la collectivité avec le triptyque « Maintenir Attirer Accueillir » (présentation et déploiement des vidéos de présentation des collectivités, la poursuite de l'accueil mensuel des nouveaux collaborateurs...)
- ✓ Une politique de prévention en matière de santé et sécurité accrue avec des formations, des sensibilisations et des ateliers / conférence.
- ✓ Les évolutions du règlement intérieur et de ses annexes.
- ✓ L'enrichissement des Lignes Directrices de Gestion autant que de besoin.
- ✓ La continuité du Pacte Social (réflexion en cours sur les fonctions itinérantes).
- ✓ L'enrichissement des Lignes Directrices de Gestion autant que de besoin.
- ✓ La poursuite du Pacte Social.